

ONM : De fortes averses de pluie et de la neige prévues demain sur le Nord du pays

Les régions du Nord du pays, plus particulièrement celles de l'Ouest et du Centre, seront touchées par de fortes averses de pluie demain, alors que les premières chutes de neige sont attendues sur les reliefs dépassant les 1.000 mètres d'altitude, a-t-on appris jeudi auprès de l'Office national de la météorologie (ONM).

P. 2



Horaire des prières	
Fajr : 05h33	Dohr : 12h32
Aср : 15h32	Maghreb : 18h01 Isha : 19h21

MÉTÉO	
Alger	: 23° 19°
Oran	: 19° 16°
Annaba	: 28° 13°
Béjaïa	: 27° 19°
Tamanrasset	: 33° 18°

www.dknews-dz.com

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Vendredi 26 - Samedi 27 octobre 2018 - 17-18 Safar - N° 2048 - 6^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

FÊTE NATIONALE DE L'AUTRICHE

Le Président Bouteflika félicite le Président Alexander Van Der Bellen et le Chancelier Sébastien Kurz

P. 24

M.BENSALAH :

La Médaille «El-Athir» décernée au moudjahid Tahar Zbiri en consécration des nobles valeurs nationales

P. 24

ALGÉRIE-MAURITANIE:

Djellab : «La ZFN est à même d'impulser les relations économiques entre les deux pays»

P. 6

DANS LE CADRE DES FESTIVITÉS DE CÉLÉBRATION DU 64^E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE

Bedoui et Temmar lancent depuis Biskra l'opération de distribution de plus 85 000 logements à travers le pays

Les ministres de l'Intérieur des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville, respectivement Noureddine Bedoui et Abdelwahid Temmar ont donné jeudi à partir de Biskra le coup d'envoi d'une vaste opération de distribution de plus de 85 000 logements tous segments confondus, à travers le pays.

P. p 4-5



PARLEMENT

Le PLF 2019 au centre de la réunion du bureau de l'APN

P. 3

M.Bedoui : «L'Algérie, un pays stable ouvert aux investissements étrangers»

P. 4

ARMÉE

Gaïd Salah inaugure le Complexe Industriel de la Société algérienne de production des explosifs à M'sila

P. 3



SANTÉ

OS EN BONNE SANTÉ :

Mangez des pommes

La pomme a déjà une réputation pour la santé. Bonne pour la ligne, excellente contre le diabète ou les maladies cardiovasculaires, ce fruit riche en antioxydants est aussi recommandé pour une bonne densité osseuse.

P. p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 ET 2 MOBILIS:

Report de la 12^e journée aux 30 et 31 octobre

La Ligue de football professionnel a décidé jeudi soir de reporter tous les matchs la 12^e journée du championnat Mobilis de Ligue 1 et de Ligue 2 seniors et réserves aux 30 et 31 octobre après avoir été programmés initialement les 26 et 27 octobre, a indiqué la LFP sur son site officiel.

P. 22

GAZ DE SCHISTE :

Conférence à Alger sur les bonnes pratiques du modèle d'exploitation argentin

P. 7

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

4 bombes artisanales détruites par un détachement de l'ANP à Skikda

► Saisie d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov à Tamanrasset P. 3

MÉTÉO**De fortes averses de pluie et de la neige prévues demain sur le Nord du pays**

Les régions du Nord du pays, plus particulièrement celles de l'Ouest et du Centre, seront touchées par de fortes averses de pluie demain alors que les premières chutes de neige sont attendues sur les reliefs dépassant les 1.000 mètres d'altitude, a-t-on appris jeudi auprès de l'Office national de la météorologie (ONM).

Une perturbation atmosphérique affectera à partir de samedi en fin de journée l'Ouest et le Centre du pays, avec une baisse sensible des températures et de fortes

averses de pluie, accompagnées parfois de grêle, a déclaré à l'APS Mme Houaria Benrektta, responsable de la communication à l'ONM, précisant que les pluies devront s'accentuer dimanche entre 12h00 et 18h00. Des chutes de neige sont également prévues durant la nuit de dimanche à lundi sur les reliefs atteignant ou dépassant les 1.000 mètres d'altitude à partir de l'Ouest et du Centre avant de gagner l'Est du pays, a ajouté Mme Benrektta, expliquant qu'il s'agira d'une perturbation normale.

**RESSOURCES EN EAU****Necib mardi à Tlemcen**

Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre des Ressources en Eau, M. Hocine Necib, effectuera mardi 30 octobre, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tlemcen. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs structures relevant du secteur.

**FORMATION PROFESSIONNELLE
Mebareki demain à Djelfa**

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement Professionnels, M. Mohamed Mebareki, effectuera demain dimanche 28 octobre, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Djelfa. Le ministre inspectera à cette occasion plusieurs établissements relevant du secteur.

**CINÉMATHÈQUE DE TO
Projection-débat
du film
«En attendant
les hirondelles»**

La Direction de la Culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, organise cet après-midi à partir de 15h, à la cinémathèque de TO, une séance de projection du film «En attendant les hirondelles» du réalisateur Karim Moussaoui, suivi d'une rencontre débat.

**Météo**

	Max	Min
Alger	23°	19°
Oran	19°	16°
Annaba	28°	13°
Béjaïa	27°	19°
Tamanrasset	33°	18°

SEAAL**Perturbation
de l'AEP du 28 au
31 octobre à Baraki**

Dans le cadre du projet d'aménagement de l'Oued El Harrach, la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) procédera du dimanche 28 octobre à partir de 08h au mercredi 31 octobre 2018 à 08h à des travaux de raccordement de la déivation, d'une canalisation principale de transfert d'eau. Ces travaux localisés au niveau de la localité Saliba située dans la commune de Gué de Constantine, engendreront une très forte perturbation en eau potable qui impactera la commune de Baraki, indique un communiqué de l'entreprise. SEAAL précise que la situation se rétablira progressivement durant la journée du mercredi 31 octobre. Un dispositif de citernage sera mis en place afin d'assurer les usages prioritaires (établissement publics et hospitaliers). SEAAL prie ses clients de l'excuser des désagréments causés par ces travaux, et met à leur disposition, pour toute information, le numéro de son Centre d'accueil téléphonique opérationnel, le 1594, accessible 7j/7 et 24h/24.

EPH BIRTRARIA**Journée de formation
au profit du personnel
soignant**

Dans le cadre du programme de formation et la célébration du mois d'octobre rose, le bureau national de la Société des auxiliaires médicaux algériens (SAMA), organise ce matin à partir de 9h, à la clinique Arezki Kehal (Ex villa du traité) El Biar EPH Birtraria, la 2ème journée de formation au profit du personnel soignant tous corps confondu. Trois thèmes sur le cancer seront présentés par le Pr Sid Idris et Dr Allali respectivement spécialiste en chirurgie générale.

**LE 3 NOVEMBRE AU PALAIS DES RAÏS
L'Ouverture aux langues et
au développement en débat**

Dans le cadre du café des langues du Centre des arts et de la culture, le Palais des Raïs, organise samedi 3 novembre à partir de 14h30, une conférence sur le thème : «Ouverture aux langues et développement», suivi de débat avec Karima Ait Dahmane, Professeur et Directrice du laboratoire interdisciplinaire de recherche d'analyse du discours et

Horaire des prières

Vendredi 16- Samedi 17 Safar 1440

Fajr	05:33
Dohr	12:32
Asr	15:32
Maghreb	18:01
Isha	19:21

**MPA****Meeting à Khenchela**

Le président du Mouvement populaire algérien (MPA), M. Amara Benyoune, animera un meeting populaire, ce matin à partir de 10h, à la maison de la culture Ali Souaïd de Khenchela.

**FFS****Clôture de la conférence
nationale des élus**

Le Front des forces socialistes (FFS), organise ce matin à partir de 9h, à la mutuelle des travailleurs des matériaux de construction de Zéralda, la cérémonie de clôture des travaux de la conférence nationale des élus.

LI AMNIKOU**Emission consacrée
aux conditions
qui s'appliquent
aux mineurs lors des
sorties à l'étranger**

L'émission radio «Li Amnikou», animée chaque dimanche par des cadres de la Sûreté nationale sur la chaîne 1, sera consacrée demain de 16h à 17h, aux règles qui s'appliquent aux mineurs lors de déplacement hors frontières.

**AUJOURD'HUI AU CENTRE
COMMERCIAL ARDIS****Journée de sensibilisation
à la vaccination
antigrippale**

Sanofi Pasteur en collaboration avec le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, organise samedi 27 octobre à partir de 9h30 au centre commercial ARDIS, une journée portes-ouvertes de sensibilisation à la vaccination antigrippale destinée au grand public.

DEMAIN AU TNA**Présentations des
nouveaux ouvrages
de Mohamed Attaf
et Bahia Rachedi**

A l'occasion de la parution de deux nouveaux ouvrages, l'un en hommage au chanteur Samy El Djazairi intitulé «La voix des astres Samy El Djazairi» de l'auteur Mohamed Attaf, et l'autre «Les histoires de mon livre à moi» cosigné par la comédienne Bahia Rachedi (avec Aoudjat Othmane), la maison d'éditions Dar El Houda, organise une conférence de presse pour la présentation des deux ouvrages, dimanche 28 octobre à partir de 10h, au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA).

ARMÉE**Gaïd Salah inaugure le Complexe Industriel de la Société algérienne de production des explosifs à M'sila (MDN)**

Le général de Corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a effectué jeudi une visite de travail dans la 1ère Région militaire où il a présidé l'inauguration du complexe industriel de la Société algérienne de production des explosifs à Hammam Dhalaâ (M'sila), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).



A l'entame, à l'entrée du siège de la Société algérienne de production des explosifs, après la cérémonie d'accueil et en compagnie du Général-major Ali Sidane, Commandant de la 1ère Région militaire et du Général-major Rachid Chouaki, directeur des Fabrications militaires, M. Gaïd Salah a présidé l'inauguration officielle de ladite Société, avant d'écouter, un exposé global sur ses missions essentielles et sur sa chaîne de production, donné par son directeur général, pour visiter, ensuite, ses différentes composantes, ateliers et laboratoires, afin de s'enquérir, de près, de l'ensemble des équipements modernes mis à disposition de cet important complexe industriel.

Cette société, réalisée dans le cadre d'une coopération et d'un partenariat avec la partie chinoise représentée par l'entreprise NORINCO, «constitue un autre maillon essentiel dans l'ensemble des exploits réalisés dans le domaine de la fabrication militaire», souligne la même source.

Elle vient également «renforcer les autres unités de l'Office National des Explosifs relevant de la Direction des Fabrications militaires, et qui prennent en charge la production des différents types d'explosifs avec des matières premières 100% locales, afin de répondre à toutes les demandes exprimées dans les secteurs ayant souvent recours à ces produits de haute qualité, à l'instar du secteur des travaux publics et du génie civil, et ce, conformément aux normes internationales adoptées dans tous les domaines technologiques, industriels, sécuritaires et de la protection de l'environnement», explique le communiqué du MDN.

Le général de Corps d'armée a tenu, ensuite, une rencontre avec les cadres et les employés de la Société, où il a prononcé une allocution d'orientation, suivie via visioconférence, par tous les personnels de la Région, lors de laquelle il a présenté ses félicitations pour cet exploit «venant renforcer le secteur des fabrications militaires en particulier et l'Industrie nationale en général. Un exploit qui constitue l'un des fruits du travail laborieux

consentis pour la promotion de ce secteur sensible et vital».

«Nous considérons ce complexe important et vital, dont je préside aujourd'hui l'inauguration officielle et dont la réalisation s'inscrit dans le cadre de la démarche de coopération et de partenariat, comme une grande structure industrielle parmi les importantes structures que nous avons concrétisées sur le terrain», a-t-il déclaré.

«Il constitue le prolongement mérité des grandes étapes parcourues par notre fabrication militaire ces dernières années notamment dans le domaine de la fabrication des armes et des munitions, des constructions mécaniques de véhicules et de motorisations, des différentes industries électroniques, autre l'ensemble des industries textiles, des articles en cuir et de différents effets de corps», a ajouté M. Gaïd Salah.

D'autre part, «ces réalisations industrielles émergentes assurent plus de 30000 postes d'emploi, ce qui contribue efficacement à la satisfaction graduelle des besoins de nos Forces Armées et au renforcement de l'économie nationale sur plus d'un plan.

Tels sont des fruits qui témoignent parfaitement des efforts consentis, des objectifs nobles escomptés et de la véracité des démarches pratiques et correctes adoptées scrupuleusement et avec clairvoyance», a-t-il noté.

Il a affirmé, également, que «des laborieux efforts consentis, au long de ces dernières années, pour le développement et la promotion des fabrications militaires, s'inscrivent dans le cadre de la démarche globale visant à développer toutes les composantes de l'ANP, conformément à la vision stratégique adoptée par le Haut Commandement et aux orientations de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale».

«Nous avons envisagé dans notre démarche laborieuse et persévérente et à la lumière des orientations de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des

PARLEMENT**Le PLF 2019 au centre de la réunion du bureau de l'APN**

Le projet de la loi de finances 2019 et sa présentation «dans les délais réglementaires», ont été au cœur des travaux de la réunion du bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN), qui s'est tenue jeudi, sous la présidence de Mouad Bouchareb, président de l'Assemblée. Cette réunion a porté sur l'examen des voies et moyens nécessaires à l'examen du projet de la loi de finances au titre de l'année 2019, dans «les meilleures conditions réglementaires», indique un communiqué de l'APN.

Le Bureau de l'APN a, d'autre part, soumis à la Commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés, la décision du Conseil constitutionnel datée du 1er octobre 2018, relative au remplacement d'un député. Le Bureau a, également, examiné les questions écrites et orales qui lui ont été soumises, ainsi que la demande de la Commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses, portant organisation d'une journée parlementaire sur «l'Ecole algérienne: réforme de l'enseignement et alternatives pédagogiques à l'horizon 2030». Le Bureau a clôturé ses travaux par l'étude de points à caractère administratif, précise-t-on de même source.

APN: L'élection de Bouchareb à la tête de l'APN «est une opération démocratique»

Le ministre chargé des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda, a qualifié jeudi de «démocratique» l'élection de Mouâad Bouchareb à la tête de l'Assemblée populaire nationale (APN) en succession de Saïd Bouhadja. L'élection de Mouâad Bouchareb à la tête de l'Assemblée populaire nationale (APN) «est une opération démocratique car elle représente le choix de la majorité des membres de cette institution», a souligné M. Bedda dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie de distribution de logements jeudi soir à Bouira. M. Bedda a ajouté que les travaux du Parlement reprendront le plus normalement dimanche prochain avec la présentation de la loi de finance 2019. Le ministre a félicité à l'occasion le nouveau président de l'APN pour son élection à la tête de cette institution, tout en louant les qualités et l'engagement de M. Bouchareb, qui, a-t-il dit «un jeune algérien capable de mieux servir son pays».

**LUTTE CONTRE LE TERRORISME
4 bombes artisanales détruites par un détachement de l'ANP à Skikda**

Quatre bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites mercredi suite à une opération de recherche et de ratissage menée par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) à Collo, dans la wilaya de Skikda, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de recherche et de ratissage menée à Collo, wilaya de Skikda, (5ème Région militaire), un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 24 octobre 2018, quatre (4) bombes de confection artisanale», précise le communiqué. Par ailleurs, dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'ANP «ont arrêté, lors d'opérations distinctes menées à Bordj Badji Mokhtar (6ème RM), et El Oued (4ème RM), deux (2) contrebandiers et saisi deux (2) véhicules tout-terrain, 1,8 tonne de denrées alimentaires, dix-sept (17) quintaux de tabac et divers outils d'orpaille, tandis que treize (13) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen et Mila», ajoute la même source.

Saisie d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov à Tamanrasset (MDN)

Un détachement de l'Armée nationale populaire a saisi jeudi à Tamanrasset un (1) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et 2 chargeurs de munitions, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de fouille et de recherche un détachement de l'Armée Nationale Populaire a saisi, le 25 octobre 2018, (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et (02) chargeur de munitions à Tamanrasset/6 RM, alors qu'un autre détachement a arrêté (01) élément de soutien aux groupes terroristes à Tissemsilt /2 RM», précise le communiqué.

Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP, a saisi à Ain Guezzam/6 RM, (06) véhicules tout-terrain, (06) détecteurs de métaux, (06) marteaux piqueurs, (07) motocyclettes, (02) groupes électrogènes, (01) paire de jumelles, (750) grammes de dynamite, et (51) tonnes de denrées alimentaires. Dans le même contexte, des détachements de l'ANP, ont saisi (45.100) kilogrammes de kif traité et une somme d'argent de (32.200) DA à Constantine/5 RM et ont déjoué des tentatives de contrebande de (8.316) litres de carburants à Souk-Ahras, Tébessa, El-Taref/5eRM. De même, (92) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été intercepté Ain Guezzam/6 RM, El-Guazaouet, Mostaghanem et Ain Témouchent/2 RM, ajoute la même source.

INVESTISSEMENT**Le gouvernement déterminé à faciliter et à accompagner l'investissement et l'exportation des produits algériens**

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bédoui, a affirmé jeudi à Biskra que le gouvernement était déterminé à faciliter et à accompagner l'investissement et l'exportation des produits algériens.

«Nous facilitons et accompagnons l'investissement et l'exportation de tous les produits algériens» et cela est une «source de fierté pour l'Etat algérien», a indiqué le ministre qui était accompagné du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar. «Il est du devoir de l'Etat d'accompagner les véritables investisseurs et de les aider en leur ouvrant toutes les portes pour qu'ils deviennent source de devises au pays», chose qui «n'est point impossible», a soutenu le ministre, assurant que «des messages du gouvernement sont forts».

Après avoir suivi un exposé sur la cimenterie, réalisée dans le cadre d'un investissement privé au pôle urbain nouveau Messaoud Boultif du chef-lieu de wilaya, le ministre a relevé qu'il y a deux ans, «le ciment était acheté au marché noir, alors qu'aujourd'hui il est disponible en quantités équivalent à la demande nationale», ajoutant qu'au regard des investissements actuels, il y aura «un surplus de production». Invitant les investisseurs à relever les défis, il a souligné que «les incitations qui existent actuellement, notamment dans le Sud du pays, n'existent pas dans d'autres pays». M. Bédoui a indiqué que l'appel lancé par le gouvernement depuis Biskra qui a ouvert la voie à l'investissement en partenariat «peut attirer des centaines d'investisseurs nationaux qui seront gagnants et feront gagner aux pouvoirs publics des emplois».

Il a invité les responsables à accorder les facilités nécessaires pour la prise en charge des demandes d'investissement, affirmant la volonté de l'Etat à éliminer la bureaucratie qui freine pareils projets, notamment dans les régions du Sud où, contrairement au Nord, le foncier existe.

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a exhorté les investisseurs «à tirer profit des avantages offerts dans le Sud du pays» où existent des doubles voies, des voies ferrées, des instituts de formation professionnelle, et des diplômés des universités, rappelant les instructions du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, qui avait instruit les concernés à mettre à la disposition des investisseurs les assiettes foncières et générer une dynamique de l'investissement.

Noureddine Bédoui a qualifié la baisse des prix de certains matériaux de construction dont le ciment «d'indicateurs positifs», affirmant que «l'Algérie est déterminée à construire son économie sur la base de ces indicateurs». Sur le site du même pôle urbain, le ministre a posé la première pierre du projet de 1000 logements location-vente dont la réalisation est prévue en 30 mois. Il s'est entretenu avec des souscripteurs, affirmant qu'il fallait renoncer à l'égoïsme qui concentre les projets au profit de certaines communes au détriment des autres».

«Les erreurs passées ont fait que 90 % du programme AADL soit concentré dans les chefs-lieux de wilaya, alors les demandeurs se trouvent dans les 1.541 communes du pays», a relevé M. Bédoui, estimant qu'il faut désormais œuvrer à permettre à chaque citoyen d'en bénéficier d'une manière «étudiée».

De son côté, M. Temmar a rassuré les souscripteurs de la wilaya de Biskra quant aux unités qui restent à réaliser, exhortant les entreprises à respecter la qualité et les délais de réalisation et à rattraper le retard enregistré dans le projet de 800 logements ADDL relancé ce jeudi.

Les deux ministres poursuivront leur visite dans la wilaya en se rendant à la zone d'activités des jeunes, dans la commune d'El Kantara. Ils devront ensuite rencontrer les représentants de la société civile, à l'université Mohamed Khider, et présider la cérémonie de distribution de logements, inscrite dans le cadre d'une opération d'attribution de 80 000 unités à l'échelle nationale.

APS

LOGEMENTS**Bedoui et Temmar lancent depuis Biskra l'opération de distribution de plus 85 000 logements à travers le pays**

Les ministres de l'Intérieur des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville, respectivement Noureddine Bedoui et Abdelwahid Temmar ont donné jeudi à partir de Biskra le coup d'envoi d'une vaste opération de distribution de plus de 85000 logements tous segments confondus, à travers le pays.

Cette opération, la troisième du genre, s'inscrit dans le cadre des festivités de célébration du 64e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale, a souligné M. Temmar précisant que «ces réalisations sont le fruit des efforts déployés par le président de la République Abdelaziz Bouteflika visant l'amélioration des conditions de vie des citoyens».

M. Temmar a ajouté qu'en dépit de la situation financière que vit le pays,

«les opérations de construction de logements se poursuivent pour répondre à tous les besoins conformément aux caractéristiques de chaque région». Faisant part des avantages offerts au sud du pays, s'agissant de l'acquisition de logement, le ministre a salué la mobilisation des walis à travers le territoire national pour dégager les assiettes nécessaires pour la réalisation des suppléments de projets de logements.

Au cours de cette céré-

monie tenue à la salle omnisports, M. Bedoui a indiqué qu'il y a 13 179 logements toutes formules confondus dont 7 087 logements publics locatifs (LPL) et 618 promotions aidées (LPA) ont été distribués.

Depuis Leylet el Kadr (nuit de destin), pas moins de 295 000 logements de

divers segments ont été attribués à travers les 48 wilayas du pays , a précisé M. Temmar, affirmant que depuis 1999, quatre (4) millions d'unités ont été distribuées.

**M.Temmar : «Un montant de 3,360 milliards de dinars alloué à Biskra pour les travaux des VRD et d'amélioration urbaine»**

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a indiqué jeudi à Biskra qu'un montant de l'ordre de 3,360 milliards de dinars a été alloué à la wilaya de Biskra pour le parachèvement des travaux des VRD (voie et réseaux divers) ainsi que l'amélioration urbaine dans plusieurs sites.

Inspectant le pôle urbain intégré, Mohamed Assami, accompagné par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, M. Tammar a précisé que deux (2) milliards de dinars du montant accordé sera réservé pour l'aménagement extérieur des différents lots de la wilaya alors que un (1) milliard de dinars sera mobilisé pour le parachèvement des travaux de VRD au niveau du pôle intégré Mohamed Assami et d'autres sites en chantiers.

Il a encore détaillé qu'une enveloppe estimée à 340 millions de dinars financera les chantiers d'amé-

nagement extérieur des sites d'habitats ruraux regroupés et 300 millions de dinars pour l'aménagement urbain de plusieurs sites.

Le ministre de l'Habitat a également fait part d'un projet de réalisation de 29 structures scolaires accordé à Biskra, déclarant que ces établissements seront opérationnels pour la rentrée scolaire 2018-2019. Soulignant que la demande de l'augmentation de l'aide financière allouée à l'habitat rural estimée à 700 000 dinars était «en cours d'étude», M. Tammar a affirmé que les 1 191 demandes de logements de la formule location-vente de l'AADL, exprimées dans la wilaya de Biskra seront satisfaites dans le cadre du programme d'habitat qui sera alloué à la wilaya courant 2019.

Il a dans ce contexte indiqué que les services locaux de Biskra étaient instruits à l'effet de commencer d'ores et déjà à désigner les assiettes de terrain devant accueillir ces logements. Auparavant, le ministre

de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui a présidé une cérémonie de distribution de 80 bus destinés au transport scolaire au profit de plusieurs communes de la capitale des Zibans. Le ministre a aussi procédé à la pose de la première pierre pour le projet de réalisation de 1000 unités location-vente AADL ainsi que la première pierre du projet d'une mosquée au chef-lieu de wilaya. Les ministres de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du territoire, de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Noureddine Bedoui et Abdelwahid Temmar devront présider dans la commune de Demeura, une opération d'exportation de ciment depuis la cimenterie Cillas, tenir une rencontre avec les représentants de la société civile avant de présider une cérémonie de remise de logements, inscrite dans le cadre d'une opération de distribution de 80 000 unités à l'échelle nationale.

M.Bedoui : «L'Algérie, un pays stable ouvert aux investissements étrangers»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a affirmé jeudi à Biskra que l'Algérie «est un pays stable et ouvert aux investissements étrangers conclus dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant».

Intervenant lors de la présentation de la cimenterie «CILAS», réalisée à la faveur d'un partenariat avec la société française Lafarge Holcim, M. Bédoui qui était accompagné du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a indiqué que l'Algérie qui a réussi le recouvrement de

sa stabilité œuvre à consolider son développement économique, à travers notamment, des partenariats gagnant-gagnant avec des firmes de renommée mondiale».

Mettant en avant le riche potentiel humain et naturel de l'Algérie, le ministre a souligné qu'il était aujourd'hui primordial d'élargir le champ d'action en créant des investissements dans divers créneaux économiques et industriels». M. Bédoui a fait part, dans ce sens, de l'importance de ce genre de partenariat dans la prise en charge des préoccupations exprimées en matière d'emploi.

Le ministre qui est revenu sur la recherche scientifique dans l'accompagnement de la croissance économique a appelé tous les acteurs économiques «à relever le défi de l'exportation, notamment vers le marché africain». Pour sa part, le ministre de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a salué les solutions proposées par la cimenterie «CILAS» dans le domaine énergétique et environnemental.

Il a, dans ce sens, indiqué qu'un groupe de travail sera installé pour étudier conjointement avec les experts de Lafarge Holcim l'impact et la faisabilité

de la solution énergétique "Airium" (mousse isolante en béton NDLR), proposée et maîtrisée par cet opérateur économique.

Cette mousse intéressera le secteur du bâtiment dans la mesure où elle constitue une solution alternative aux problèmes d'étanchéité qui affectent les vieilles constructions, a assuré le ministre.

Auparavant les deux ministres, Bedoui et Temmar, avaient inspecté la mini zone d'activités dédiée aux jeunes porteurs de projets et remis des attestations d'attribution de lots de terrain au profit de 108 jeunes investisseurs.

SÉTIF**Mme Eddalia préside la cérémonie de remise de 2 800 logements de différentes formules**

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Ghania Eddalia a présidé jeudi soir à Sétif une cérémonie symbolique de remise de 2 800 logements de divers segments.

Lors de cette cérémonie tenue à la maison de la culture Houari Boumediene, la ministre a rappelé que cette opération lancée la veille de la célébration du 64ème anniversaire du déclenchement de la Guerre de Libération s'inscrivait dans le prolongement de celles qui avaient eu lieu lors du dernier Ramadan, et à l'occasion de la célébration de la fête de l'Indépendance et de la jeunesse, au cours desquelles 105 000 familles algériennes ont bénéficié de nouveaux logements. Elle a dans ce contexte mis en avant les efforts déployés par l'Etat dans le domaine de l'habitat et la volonté du président de la République, Abdelaziz Bouteflika à assurer les opérations d'attribution de logements à l'échelle nationale, notant que les efforts de l'Etat se poursuivent pour «répondre aux besoins des citoyens et améliorer leurs conditions de vie et promouvoir le développement durable dans tout le pays» Mme Eddalia a souligné que sous



la bonne gouvernance du chef de l'Etat, "l'Algérie a réalisé des grands progrès dans les domaines social et économique", à travers, a-t-elle indiqué la concrétisation de nombreux projets d'habitats et équipements publics visant l'amélioration du cadre de vie des citoyens et la création de centaines de milliers d'emplois.

Selon les explications fournies, sur les 2 800

logements attribués, figure un quota de 580 logements publics locatifs (LPL) dont 300 unités implantées dans la commune d'Ain Aziz, 120 Beni Aziz, 40 à Bouandès et le même nombre à Hammam El Sokhna. Aussi, ce programme englobe 190 logements promotionnels aidés (LPA) dont 50 au chef lieu de wilaya, 50 autres unités à Beni Aziz, 40 dans la commune de Djemila et 30 Beni Fuda.

Il s'agit également de 1 030 unités de la formule location-vente de l'AADL dans la ville d'El Eulma et 1 000 aides financières pour l'habitat rural dans 27 des 60 communes de la capitale des Hauts plateaux. Pour rappel, depuis janvier dernier, la wilaya de Sétif a attribué 6 829 logements de divers segments dont 1 837 LPL, 2 265 LPA et 2 727 aides financières de l'habitat rural.

PAIX**Bedoui appelle à consacrer et à transmettre la culture de la paix aux générations montantes**

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui, a appelé jeudi à Biskra à consacrer la culture de la paix et à la transmettre aux générations montantes.

Rappelant les sacrifices consentis pour le recouvrement de la stabilité du pays, au cours d'une rencontre tenue avec les représentants de la société civile à l'université Mohamed Khider, M. Bedoui, accompagné du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a affirmé que «l'Algérie œuvre pour son développement dans la paix et la consécration des valeurs du vivre ensemble et

d'entraide et se tourne sereinement vers l'avenir et le développement».

Il a, dans ce contexte, exhorté les forces vives de la nation à promouvoir la culture de la paix dans toutes ses dimensions, social et culturel notamment, et à transmettre ces valeurs «à travers des actions aux futures générations». Rappelant les propos du coordinateur résident du Système des Nations unies en Algérie qui avait exprimé, en marge de la cérémonie de célébration de la Journée des Nations unies, sa «satisfaction» quant aux efforts déployés par l'Algérie pour la concrétisation des Objectifs de développement durable (ODD), M. Bedoui

a attesté que ces efforts déployés dans le développement et la modernisation «s'inscrivent dans la durée et profitent à l'ensemble des citoyens dans les différentes wilayas du pays». Auparavant, les deux ministres, Bedoui et Temmar, avaient inspecté la mini-zone d'activités dédiées aux jeunes porteurs de projets et remises des attestations d'attribution de lots de terrain au profit de 108 jeunes investisseurs. Les deux ministres présideront, au cours de cette visite dans la wilaya de Biskra, la cérémonie d'attribution de logements, opération qui s'inscrit dans le cadre d'un programme de distribution de 80 000 unités à l'échelle nationale.

TAMANRASSET :**Remise des titres d'attribution de 350 aides à l'habitat rural**

Les titres d'attribution de 350 aides à l'habitat rural ont été remis jeudi à leurs bénéficiaires dans la wilaya de Tamanrasset, lors d'une cérémonie présidée par le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdulkader Benmessaoud, dans le cadre de la célé-

bration du 64ème anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954. L'opération concerne la commune de Tamanrasset et les villages et localités situés sur son territoire, a-t-on indiqué lors de la cérémonie en annonçant l'attribution

d'un quota de 2.056 logements sociaux à travers la wilaya, avant le 1er novembre prochain. Cette attribution intervient dans le cadre d'une large opération de remise de logements à travers le pays, sous le haut patronage du Président de la République,

BOUIRA**Mahdjoub Bedda préside une cérémonie de distribution de 2226 logements**

Le ministre chargé des relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda, a présidé jeudi soir à Bouira une cérémonie de distribution de 2226 logements de différentes formules.

Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre des festivités célébrant le 64ème anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale coïncidant avec le 1er novembre de chaque année, concerne 1200 logements sociaux destinés aux citoyens issus des communes de Sour El-Ghouzlane (Sud de Bouira) avec un quota de 661 unités, M'Chedallah (362 unités), Ain Bessam (119 unités), et Bir Ghalou (84 unités), selon les détails fournis par la direction de logement.

Au cours de la cérémonie, M. Bedda a remis les clés aux bénéficiaires dans un climat de fête et en présence des autorités locales de la wilaya de Bouira. La même opération a porté aussi sur la distribution de décisions d'attribution de 1000 aides à l'habitat rural au profit des citoyens de 35 communes, ont expliqué les responsables de la direction de logement.

Il s'agit de la quatrième opération du genre après celles effectuées auparavant à l'occasion du 27ème jour du Ramadan, et la fête de l'indépendance et du 17 octobre. Au total 6000 unités de tous types confondus ont été distribuées dans la wilaya de Bouira. A cette occasion, le ministre chargé des relations avec le Parlement a souligné que les efforts de l'Etat se poursuivent pour la réalisation et l'attribution d'autres programmes d'ici à la fin de l'année ainsi que durant le prochain quinquennat 2019-2024.

«Aujourd'hui nous avons présidé cette cérémonie qui entre dans le cadre d'une opération nationale qui se déroule dans 10 wilayas et qui porte sur la distribution de 5000 logements», a expliqué le ministre.

OUARGLA :**Attribution de plus de 3.500 logements de différentes formules**

Un total de 3.503 unités de logements de différentes formules de construction a été attribué jeudi dans la wilaya d'Ouargla dans le cadre de la célébration du 64ème anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954. L'opération, présidée par le wali d'Ouargla et le wali délégué de Touggourt (160 km d'Ouargla), en présence de nombreux bénéficiaires et de leurs familles, a été marquée par une remise symbolique de 300 titres d'attribution de ces logements.

Le quota attribué englobe 219 logements de type public locatif (LPL), 80 unités de type promotionnel aidé (LPA), 805 aides à l'habitat rural, 500 autres dans le cadre de la restauration de bâtisses et 1.899 attributions de lots de terrains à bâtir dans le cadre des lotissements sociaux et ce, au titre d'une opération d'envergure à travers le pays initié sous le haut patronage du Président de la République. Les logements de type LPL sont répartis entre les communes de Mégarine (62 unités), Hassi-Benabdallah (53), Sidi-Khouiled (42), Ain El-Beida (40) et El-Hedjira (22).

Ce quota de LPL figure parmi un total de 20.000 unités du type dont a bénéficié la wilaya dans le cadre du dernier programme quinquennal de développement et dont près de 15.000 unités ont été finalisées et des milliers d'autres sont en chantier et à des taux d'avancement divers, a affirmé à l'APS le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI) d'Ouargla, Youcef hamdi, en marge de la cérémonie.

Une tranche de 3.000 logements de ce même type de construction, finalisée et en phase de raccordement au réseau d'électricité, devra être attribuée à leurs bénéficiaires dans les prochains jours, a-t-il également annoncé.

S'agissant des logements de type LPA, la wilaya a bénéficié d'un programme de 695 unités dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, dont 495 unités ont été finalisées et 134 autres sont en cours de réalisation et ce, en plus de 500 autres unités lui ayant été accordées en 2018, a fait savoir de son côté le directeur du logement de la wilaya, Rachid M'hamed.

En ce qui concerne les aides rurales, la wilaya s'est vu octroyer entre 1999 et 2016 pas moins de 33.350 aides, dont les travaux de 28.900 unités ont été achevés et ceux de 1.021 autres sont en cours de réalisation, a poursuivi M. M'hamed, tout en signalant aussi l'inscription en 2017 d'une opération totalisant 2.000 unités. La wilaya d'Ouargla compte 91 lotissements sociaux couvrant une superficie cumulée de 833 hectares et englobant 17.353 lots de terrains à bâtir, selon le même responsable.

FOIRE DES PRODUITS ALGÉRIENS À NOUAKCHOTT: Plusieurs accords de partenariat signés



Plusieurs accords de partenariat ont été signés par des opérateurs économiques algériens et mauritaniens en marge de la foire des produits algériens qui se tient à Nouakchott jusqu'au 29 octobre. Un total de 14 accords ont été signés, au cours de cette foire, d'autres dans plusieurs domaines d'activité sont également attendus. Le président directeur général (PDG) du groupe Faderco, spécialisé dans l'industrie de l'hygiène corporelle, M. Amor Habes, a signé 3 accords de partenariat qui favoriseront la commercialisation des produits du Groupe vers trois pays africains, à savoir la Mauritanie, le Sénégal et le Mali. Pour sa part, le directeur général de l'entreprise Iris, spécialisée dans la fabrication électroniques, électroménagers et téléphonies a signé avec le partenaire mauritanien Decovax un accord de coopération pour commercialiser ses produits à partir de la capitale mauritanienne Nouakchott. Un autre accord sur la distribution des produits médicaux algériens a été signé entre la société Inotis et son homologue mauritanienne. Neuf (9) accords de coopération avaient été signés, mardi à Nouakchott dans les domaines des transports, de l'industrie, de la santé, de la mécanique, des produits cosmétiques, de l'industrie alimentaire, de l'hygiène et sécurité et autres domaines liés à la commercialisation, à l'environnement, à la métallurgie, à l'industrie automobile et aux communications.

ALGÉRIE-CROATIE La Croatie disposée à renforcer la coopération avec l'Algérie (ambassadeur)

L'ambassadeur de la République de Croatie à Alger, Marin Andrijevic a mis en avant lors de sa rencontre avec le ministre des Relations avec le parlement, Mahdjoub Bedda la disposition de son pays à renforcer les relations de coopération avec l'Algérie, pays pivot en Afrique, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Relations avec le parlement. Lors de l'audience que lui a accordé le ministre des Relations avec le parlement au terme de sa mission en Algérie, l'ambassadeur croate a souligné «la disposition de son pays à renforcer les liens de coopération avec l'Algérie, pays pivot en Afrique». De son côté, Mahdjoub Bedda a mis en exergue les relations «d'amitié privilégiées» entre les deux pays, saluant, par la même occasion, l'attachement permanent de l'ambassadeur à «établir des liens solides dans le domaine parlementaire et tirer profit de l'expérience algérienne», ajoute-t-on de même source.

ALGÉRIE - MAURITANIE: Djellab: La ZFN est à même d'impulser les relations économiques entre les deux pays

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab a affirmé, lors de sa visite à la Zone franche de Nouadhibou (ZFN), que celle-ci figure parmi les mécanismes à même d'impulser les relations économiques entre les deux pays.

S'exprimant lors d'une visite d'inspection effectuée jeudi, en compagnie du président la ZFN, M. Mohamed Ould Daf, à plusieurs centres vitaux et structures industrielles et de production, M. Djellab a précisé que cette visite était l'opportunité de s'enquérir des potentialités offertes à l'investissement et au partenariat entre les opérateurs des deux pays.

Etaient présents à cette visite, l'ambassadeur algérien en Mauritanie et une importante délégation composée de responsables de la zone et d'hommes d'affaires des deux pays.

Pour M. Djellab, «tous les mécanismes sont réunis pour impulser la coopération économique bilatérale», d'autant que la zone franche dispose d'un réseau routier qui s'étend vers plusieurs pays africains, qui lui sert de plateforme logistique pour la commercialisation des marchandises.

Il faut élaborer une étude sur tous les mécanismes disponibles au niveau de la ZFN et du poste frontalier, en vue de favoriser la compétitivité des produits algériens et l'investissement de manière à investir l'ancien port destiné à la pêche. Ces ports vont relier la ZFN au Mali, Burkina-Faso, Niger, Sénégal et à d'autres pays.

Les discussions avec les responsables mauritaniens ont mis en exergue l'intégration économique et les importantes potentialités existantes en matière de coopération bilatérale, a-t-il ajouté.

«Nous œuvrons aujourd'hui dans un cadre légal et législatif à ajuster ces mécanismes et amorcer un départ prometteur», a-t-il dit, soulignant qu'il faut œuvrer d'arrache-pied à concrétiser ces aspirations.

Concernant les investissements touristiques dans la ZFN, le ministre a déclaré que les opérateurs avaient pris connaissance des opportunités offertes dans le domaine du tourisme notamment des industries manufacturières, ajoutant que le conseil d'affaires algéro-mauritanien



procédera à la coordination des efforts à cet effet.

L'autorité de la zone franche compte construire un nouveau port à vocation commerciale, en attendant l'aménagement de l'ancien port destiné à la pêche.

Ces ports vont relier la ZFN au Mali, Burkina-Faso, Niger, Sénégal et à d'autres pays.

La ZFN offre de meilleures conditions aux pratiques commerciales, tant fiscales que douanières, outre les prestations portuaires, routières et électriques.

Pour sa part, le président de la ZFN a indiqué que cette visite intervenait en consécration de la décision des deux gouvernements frères relative à l'ouverture du poste frontalier pour la promotion de la coopération bilatérale.

L'intégration économique entre les deux pays peut être consolidée, à travers l'exportation d'importants produits halieutiques à partir de Nouadhibou vers le marché algérien, a souligné M. Ould Daf, ajoutant que la zone aspire à attirer

les investissements algériens en matière de petites et moyennes industries manufacturières.

Ces investissements peuvent prospérer au sein du marché de Nouadhibou, qui constitue un marché local et une plate-forme pour réexporter les produits vers les marchés proches de la Mauritanie dont ceux ne disposant pas d'accès maritime comme le Mali, le Burkina Faso, le Sénégal et le Niger.

Résidant en Mauritanie depuis 17 ans et premier opérateur économique algérien agréé par l'autorité de Nouadhibou à investir dans la zone franche, M. Hocine Chaoui a dit que les opportunités qui s'offrent aux opérateurs algériens sont motivantes et prometteuses, appelant les opérateurs algériens à s'engager dans l'exportation vers le marché africain.

M. Djellab et la délégation l'accompagnant ont visité le siège de la société nationale industrielle et minière de Mauritanie à Nouadhibou, la société sidérurgique de Mauritanie et le port de Nouadhibou.

ALGÉRIE-SUISSE Sétif : une délégation suisse accompagnée d'une mission du CICR sur les traces d'Henri Dunant

Une délégation suisse accompagnée d'une mission du comité international de la Croix-Rouge (CICR) est arrivée jeudi à Sétif pour suivre les traces du fondateur du CICR, Henry Dunant (1828/1901) qui vécut dans la région des Hauts-Plateaux entre 1853 et 1859, apprend-on jeudi du vice-président de la délégation du CICR, Philippe Bouchat.

La délégation suisse, qui séjournera pendant trois jours à Sétif, se compose de la petite-fille de Dunant, son époux et leur fils, de la petite-fille de Moynier Gustave, membre fondateur du CICR, et du président actuel de la Fondation Henri Dunant.

Pour Bouchat, ce voyage «dans l'histoire et la mémoire» inclut la visite de divers sites et régions par lesquels est passé Henri Dunant durant sa période de résidence à Sétif, à Ain Arnat et Djémila, où il avait travaillé et installé deux moulins avant de se rendre en Italie, où il avait assisté à la fin de la bataille Solferino

entre, d'un côté les français et les italiens, et de l'autre, les autrichiens, bataille qui l'avait profondément marqué faisant naître chez lui l'idée de créer des associations de secours durant les guerres.

Le vice-président de la délégation du CICR a salué «la contribution précieuse» apportée par le Croissant-Rouge algérien (CRA) et les autorités locales pour faciliter cette visite. L'homme d'affaires Henri Dunant a été le co-fondateur de la Croix-Rouge en 1863 qui, par la suite, a donné naissance aux deux mouvements internationaux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Le CICR a été présent en Algérie de 1955 à 1962 durant la guerre de libération nationale et ses membres, en coordination avec le Croissant-Rouge algérien, avaient rendu visite à des moudjahidine dans les prisons françaises et des prisonniers (français) capturés par l'Armée de libération nationale (ALN).

CIMENT Coup d'envoi d'exportation de 20.000 tonnes de ciment vers des pays africains

Les ministres de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du territoire, de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville, Noureddine Bedoui et Abdelwahid Temmar ont donné jeudi depuis la commune de Djemoura à Biskra, le coup d'envoi d'une opération d'exportation de 20.000 tonnes de ciment par voie ferrée depuis la cimenterie groupe industriel privé algérien «CILAS» vers le port d'Annaba et puis vers des pays africains.

La cargaison de ciment de 20.000 tonnes est une première opération d'exportation d'un total de 60.000 tonnes à partir de la voie ferrée de la commune de Djemoura vers les ports de Djendjen (Jijel) et Annaba pour être commerciali-



sée en Afrique, selon les explications fournies sur place. La cimenterie du groupe industriel privé algérien «CILAS», réalisée dans le cadre d'un investissement privé en partenariat avec le groupe français Lafarge Holcim dont la capacité de production devra atteindre 2,7 millions de tonnes de ciment, ambitionne d'atteindre une capacité d'exportation de 2 millions de tonnes/an d'ici 2020, a-t-on indiqué.

Les deux ministres ont salué les performances réalisées par cette cimenterie fonctionnant avec des technologies de production avancées soutenues par une attention particulière à l'empreinte environnementale.

TAMANRASSET: Intensifier les efforts pour promouvoir le tourisme intérieur

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, a appelé jeudi depuis Tamanrasset à l'intensification des efforts pour la promotion du tourisme intérieur.

«Il appartient d'intensifier les efforts pour promouvoir le tourisme intérieur, susceptible de développer les activités touristiques dans le pays et d'œuvrer à attirer le plus grand nombre de touristes nationaux vers ces régions du Sud du pays aux atouts touristiques prometteurs», a indiqué le ministre, lors de l'inspection du nouveau siège de l'Office national du tourisme (ONT) à Tamanrasset.

M. Benmessaoud a, par la même occasion, appelé l'ONT à travailler avec professionnalisme pour drainer des flux importants de touristes vers la région, devant la concurrence des autres agences touristiques et de voyages locales, avant de mettre l'accent sur la dotation de cet organisme en moyens humains et matériels pour un meilleur accueil des flux de touristes.

Le ministre a fait état, en outre, de la prise d'une série de mesures incitatives pour la promotion du tourisme intérieur et l'encouragement des familles à aller découvrir le Sud, dont la signature d'une convention avec la compagnie nationale Air-Algérie portant sur la réduction de 50% des billets de voyages à destination du Sud du pays et des rabais de 30% à 40% des frais d'hébergement au niveau des structures hôtelières publiques.

Il a relevé, entre-autres facilitations pour la promotion de l'destination du Sud, la célérité dans l'établissement du visa d'entrée, soit 72 heures, pour les touristes étrangers venant célébrer les fêtes de fin d'année dans la région de l'Aïdghar. Le ministre du Tourisme a convié, à ce titre, la presse nationale à contribuer à la promotion et la valorisation du tourisme intérieur vers les régions du Sud du pays. Des responsables de l'ONT ont fait état de demandes formulées par de nombreux touristes pour des séjours dans la région de



l'Aïdghar à l'occasion de la fête de fin d'année. Mettant à profit sa tournée dans la région, M. Benmessaoud s'est enquis de l'avancement du projet de modernisation et de réaménagement de l'hôtel «Tahat», totalisant 148 chambres.

Lancée en mars dernier, pour un investissement de plus de deux (2) milliards DA, cette opération, ayant généré 130 emplois et visant l'amélioration des conditions d'accueil, sera livrée en février 2020, sachant que le ministre a donné instruction pour l'inscription d'une autre opération concernant l'aménagement extérieur de cet établissement hôtelier.

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat inauguré, par ailleurs, un stade de proximité au quartier Mouflon, une des 8 structures du type programmées dans la ville de Tamanrasset pour une enveloppe de plus de 197 millions DA, ayant de mettre en service une piscine récréative au quartier Adriane.

Sur site, M. Benmessaoud a affirmé que la programmation de ces structures traduit la volonté de l'Etat de promou-

voir la pratique sportive dans le grand Sud.

Le ministre a poursuivi sa tournée par l'inauguration de la résidence «El-Khoudja», renfermant 11 chambres, réalisée au centre-ville de Tamanrasset avec un cachet architectural local.

Selon les explications fournies à la délégation, cette structure d'accueil, qui devra faire l'objet d'une opération d'extension de 11 nouvelles chambres, et exploitera des énergies propres.

Pour le ministre, cette structure constitue un nouvel acquis venant renforcer celles existantes, avant de relever que des efforts sont entrepris pour impulser l'investissement dans la région à la faveur de la mise en place de facilités d'accès aux crédits bancaires pour les promoteurs.

Outre l'inspection du projet du camp «Akbar-Akar» dans la région d'Otoul (20 km de Tamanrasset), le ministre devra présider, au terme de sa visite dans cette wilaya, une cérémonie de remise de titres d'attribution de 350 logements ruraux.

PÊCHE: Hausse de la production halieutique nationale de 20% dans les 9 derniers mois

La production halieutique nationale a augmenté de 20% dans les neuf derniers mois, a indiqué jeudi le Directeur général de la pêche et de l'aquaculture au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Taha Hammouche, à Mostaganem. Dans un point de presse en marge du salon régional ouest de l'investissement en pêche et aquaculture, ouvert jeudi, M. Hammouche a souligné que cette hausse sensible estimée à 9.000 tonnes par rapport à la même période de l'année dernière est due à l'entrée en production de plusieurs projets aquacoles. Au mois de juillet dernier, 14 navires algériens ont réalisé une pêche de 1.300 tonnes de thon rouge, ce qui explique que l'Algérie a repris sa place au niveau de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique, a-t-il ajouté. Evoquant les réserves halieutiques nationales, M. Hammouche a souligné que les dix dernières années ont connu une stabilité en ressources halieutiques marines avec une hausse cette année et en 2017. Les campagnes d'évaluation des réserves halieutiques marines effectuées par le bateau scientifique «Grine Belkacem» se poursuivent, a-t-il ajouté, déclarant qu'il ne faut pas s'arrêter aux statistiques de deux années seulement, mais faire des prévisions à long terme pour pouvoir évaluer les ressources. Le salon régional enregistre la participation d'opérateurs économiques spécialisés en activités de la pêche et de l'aquaculture, construction navale, soutien, financement, accompagnement, assurance, études techniques et fabrication d'équipements et fournit de la pêche et d'aquaculture de l'Algérie, la Tunisie, la France et l'Italie. Au programme de cette manifestation économique, plusieurs workshops sont organisés traitant des quais artificiels et réserves maritimes, du soutien technique et financement de projets et des assurances en pêche et aquaculture.

Un atelier de préparation de plats de poissons d'eaux douces et de dégustation est dédié aux femmes et un autre de dessin aux enfants orphelins, cancéreux et handicapés.

Le salon est organisé trois jours durant à initiative de la Direction générale et la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture en collaboration avec les chambres de wilayas de Mostaganem, Oran, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Ain Témouchent, Reliziane, Tipaza, Chlef, Ain Defla et Béchar.

TOURISME SAHARIEN: «Véritable locomotive» pour la relance du tourisme en Algérie

Le Commissaire du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV-19ème édition), Rachid Cheloufi, a affirmé jeudi à Alger que le tourisme saharien constituait «une véritable locomotive pour la relance du secteur du tourisme en Algérie». S'exprimant lors d'une conférence de presse animée pour l'évaluation du salon organisé du 17 au 20 octobre au Palais des expositions, M. Cheloufi a précisé que la relance du tourisme en Algérie nécessitait «la promotion et le renforcement du tourisme saharien, ce dernier étant une véritable locomotive pour le développement du secteur du tourisme en Algérie à travers sa vulgarisation à l'intérieur et à l'extérieur du pays afin d'attirer le plus grand nombre de touristes».

Soulignant que cette édition qui a vu la participation de plus de 318 opérateurs, dont 134 étrangers venus de 13 Pays, coïncide avec le début de la saison du tourisme saharien, le même responsable a précisé que plusieurs agences de tourisme et de voyages ayant participé à cette édition ont diversifié leurs produits.

Le salon qui a attiré plus de 65.000 visiteurs, a été marqué par la présentation d'offres et de promotions notamment en matière de transport et ce dans le cadre des conventions conclues avec les compagnies aériennes Air Algérie et Tassili Airlines, a-t-il fait savoir, ajoutant qu'il s'agissait de la réduction du prix du billet allant jusqu'à 60 % pour les voyages organisés vers le sud du pays. Evoquant les hôtels publics dans le sud, gérés par le Groupe d'Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme» (HTT) qui ont vu une large opération de réhabilitation, M. Cheloufi a indiqué que leur nombre est de 19, en sus d'autres hôtels relevant du secteur privé.

GAZ DE SCHISTE: Conférence à Alger sur les bonnes pratiques du modèle d'exploitation argentin

Le modèle d'exploitation du gaz de schiste en Argentine a été exposé au cours d'une conférence organisée par Sonatrach jeudi à Alger pour aborder les aspects juridiques, techniques et économiques de l'exploitation du gaz non-conventionnel.

Intervenant au cours de cette conférence intitulée «Le potentiel du gaz de schiste algérien: Forces, faiblesses, opportunités et risques», le directeur régional «Amériques» du cabinet de conseil en énergie «Gaffney, Cline & Associates», Florent Rousset, indiqué que l'intérêt du modèle argentin est de voir que l'exploitation des ressources non conventionnelles peut réussir hors des Etats-Unis, «ce qui n'était pas évident jusque-là». «Il y a plus de similitudes pour le cas de l'Algérie avec celui de l'Argentine qu'avec celui des Etats-Unis, c'est la raison pour laquelle nous avons exposé le modèle argentin», a-t-il soutenu.

Parmi les similitudes présentées, figurent la disponibilité pour les deux pays d'infrastructures (axes routiers, réseau de transport de gaz), des zones de potentiel exploitation peu ou inhabitées et un positionnement géogra-



phique, surtout pour l'Algérie, qui leur offre un meilleur accès aux marchés, a expliqué M. Rousset. Citant les «bonnes pratiques» dans l'exploitation du gaz de schiste, le consultant en énergie a notamment estimé que la capacité de forage rapide de puits est nécessaire pour une optimisation des coûts d'exploitation. Pour une telle optimisation, la chaîne logistique est également un aspect important, l'exploitation de cette ressource en Algérie d'ici cinq à dix ans nécessitera notamment l'importation de produits spécifiques nécessaires durant toutes les phases d'exploitation et qui devront être acheminés rapidement vers les lieux de forage, a prévenu

M. Rousset. Il a ainsi expliqué qu'en Argentine comme aux Etats-Unis, l'exploitation du gaz de schiste engendre un trafic supplémentaire de milliers de poids-lourds, posant la question de l'entretien des axes routiers par les opérateurs ou par les pouvoirs publics. Pour lui, une approche cohérente d'exploitation doit également être adoptée par les opérateurs en privilégiant la présence des mêmes équipes de travail et une continuité dans le forage pour mieux appréhender les spécificités du sol au fil des mois voire des années d'exploitation. Il a également évoqué l'aspect environnemental qui soulève des craintes voire des oppositions de popula-

ALGER:

Près de 4 milliards de dinars de marchandises non facturées proposées à la vente depuis le début de l'année

Près de 4 milliards de dinars de marchandises non facturées proposées à la vente dans les différents locaux et espaces commerciaux de la wilaya d'Alger ont été saisies par les agents de contrôle de la direction du commerce de la wilaya durant les neuf derniers mois, a indiqué jeudi une source de la direction. Dehbar Layachi, représentant de la direction a précisé que près de 4 milliards de DA de marchandises non facturées ont été saisies dans les différents marchés, locaux et espaces commerciaux à Alger du début de l'année jusqu'au mois de septembre, ajoutant que le nombre des contraventions a atteint 4.581. Lors du contrôle des différents espaces commerciaux à Alger durant la période suscitée, près de 12 tonnes de produits alimentaires ont été saisies, en plus de 26 kg de produits industriels: détergents et cosmétiques et autres.

Les produits alimentaires consommables saisis par les agents de contrôle pour des pratiques commerciales (non facturation, absence de registre de commerce et autres) sont remises à des structures à prestations publiques, alors que les produits impropre à la consommation sont détruits conformément aux mesures appliquées, a-t-il indiqué. Au total, 158.592 interventions ont été effectuées par les agents de la direction durant les neuf derniers mois suite auxquelles 22.700 PV ont été établis et les propositions de fermeture de 1.160 locaux commerciaux ont été formulées. Concernant le contrôle de qualité et de répression de la fraude, 59.910 interventions ont été effectuées suite auxquelles 7.826 PV ont été dressés pour lesquelles le commerçant contrevenant fera l'objet de poursuites judiciaires. 204 propositions de fermeture pour infraction de qualité et de répression de la fraude ont été formulées, ajoute la même source.

BATNA:

10 unités de production mises en service entre juillet et septembre 2018

Le secteur d'investissement productif a été renforcé dans la wilaya de Batna par la mise en service de dix (10) unités de production entre juillet 2017 et septembre 2018, a indiqué jeudi, le wali Abdellah Sayouda.

S'exprimant lors des travaux de la troisième session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), le même responsable a précisé que ces unités de production ont permis de générer 3.250 postes d'emploi, relevant que les secteurs d'activités concernent le montage de véhicules et de bus, les matériaux de construction, l'agroalimentaire, les énergies renouvelables, et le recyclage du plastique.

Neuf(9) autres unités de production spécialisées dans le montage des équipements électroniques, le marbre, la transformation du verre et le recyclage des huiles usagées «en voie d'exploitation», contribueront également à la création de plus de 3.700 postes de travail, selon le même responsable. Il a ajouté dans ce même contexte qu'une usine de production des produits d'acier sera mise en service vers la fin de l'année 2019 et devra permettre d'offrir 900 postes d'emploi permanents.

Le même responsable a détaillé que cinq(5) zones d'activités ont été créées ces dernières années dans les communes d'El Madher, Barika, Zana Beida, Segana et Djezzar, en plus de l'aménagement de la seconde partie de la zone d'activité de Djerma avec l'objection de réunir les conditions requises pour l'investissement.

BLIDA:

Le DGSN préside une cérémonie de sortie de 10 promotions de lieutenants et d'agents de police

Le Directeur général de la sûreté nationale, Colonel Mustapha El Habiri, a présidé, jeudi, à l'Ecole d'application de la Sûreté nationale «Abdelmadjid Bouzbid» de Soumaâ à Blida, une cérémonie de sortie de 10 promotions de lieutenants et d'agents de la police.

Dans son allocution d'ouverture de la cérémonie, le directeur de l'Ecole, le commissaire principal, Mezlioui Djamel, a indiqué que «toutes les promotions sortantes des différentes écoles de la police, à l'échelle nationale, ont bénéficié d'une formation théorique et appliquée qui les habilité à accomplir leur devoir avec tout le professionnalisme requis».

Il a, aussi, souligné l'importance du soutien assuré au volet formation du corps de la police nationale, afin de pouvoir investir, a-t-il dit, dans le développement des compétences et attitudes de sa ressource humaine, de manière à garantir son rendement professionnel, tout en renforçant le travail de proximité et la coopération avec les autres corps sécuritaires, dans l'objectif d'une meilleure lutte contre la criminalité.

«Ce niveau supérieur atteint aujourd'hui par le corps de police a été possible grâce à l'intérêt particulier accordé, à ce corps, par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui n'a pas mérité d'efforts pour promouvoir cette institution au rang des polices développées, de par le monde», a encore ajouté le directeur de l'Ecole d'application de Soumaâ.

Il a, en outre, appelé les nouveaux diplômés à accomplir leur devoir avec professionnalisme, «dans le respect de la déontologie professionnelle, des droits humains, et de la Justice, tout en faisant



prévaloir l'action préventive sur l'action dissuasive».

La cérémonie de sortie a été inaugurée par un passage en revue des promotions sortantes, avant la distinction et la remise des grades aux lauréats, puis la remise du témoign aux nouvelles promotions entrantes.

S'ensuivit des exhibitions mettant en exergue la grande forme physique des élèves de l'Ecole, dans différents sports de combats. Les promotions sortantes relevant de différentes écoles, englobent 633 lieutenants de police (dont 195 éléments féminins) et 2.599 agents de police, soit un total de 3.232 nouveaux

diplômés, issus d'une dizaine d'écoles de la police nationale.

Ces promotions ont été baptisées du nom du martyr du devoir national, le commissaire divisionnaire Mahmoudi Ahcene, né le 11 février 1942 à Collo(Skikda). Il fut militant du Front de libération nationale de 1960 à 1962, avant d'intégrer les rangs de la police nationale en avril 1963.

Il exerça dans de nombreuses wilayas du pays, dont le dernier fut Blida, au mois d'août 1994.

Il fut lâchement assassiné dans une attaque terroriste à la Casbah d'Alger, le 16 novembre 1994.

OUARGLA:

Projet d'accord UKMO-Sonatrach pour booster la formation

L'Université Kasdi Merbah d'Ouargla (UKMO) prépare la conclusion d'un accord avec le groupe national des hydrocarbures Sonatrach, en vue de booster la formation, les stages et les sujets de recherches, a-t-on appris jeudi auprès de cet établissement de l'enseignement supérieur.

Il s'agit d'une convention permettant aux meilleurs étudiants de chaque promotion des différentes spécialités et filières, notamment celles liées aux métiers de l'industrie du pétrole et des hydrocarbures en général, d'effectuer leurs stages pratiques et de compléter leur formation, avec le concours de l'Institut Algérien du Pétrole (IAP) relevant de l'UKMO, a précisé à l'APS le recteur de l'UKMO, Mohamed Tahar Halilat. Elle

à pour objectif aussi de préparer les étudiants pour affronter le monde du travail, de favoriser la mobilité des doctorants afin de préparer leurs thèses, en plus d'améliorer les échanges techniques et assurer le sponsoring d'activités scientifiques organisées par l'Université, a-t-il ajouté.

L'UKMO a connu, ces dernières années, une réelle dynamique dans le cadre de son ouverture sur son environnement socioéconomique, s'étant traduite par la signature de 210 conventions de partenariat et sa contribution à l'exécution de 9 projets scientifiques de coopération internationale, a-t-on fait savoir.

Il s'agit de 127 conventions nationales, dont 87 avec des entreprises économiques, des collectivités locales et des

institutions administratives, et 83 autres internationales avec différents établissements de l'enseignement supérieur et des centres de recherche représentant 29 pays, ainsi que de 9 projets de coopération internationale (France, Tunisie, Italie et Afrique du Sud), a affirmé le vice-recteur chargé des relations extérieures et de la coopération à l'UKMO, Mourad Kourichi. S'articulant autour de divers domaines d'intérêt commun (agriculture, hydrocarbures, santé, administration et autres), ces conventions portent essentiellement sur le développement de la recherche scientifique, en plus de la mobilité des chercheurs et étudiants à travers le renforcement des missions d'encadrement pédagogique, technique et de formation continue, a-t-il

précisé. Elles permettent aux étudiants (Licence, Master et Doctorat) d'effectuer leurs stages de formation pratique, la préparation de leurs thèses, en plus de l'insertion des promus universitaires dans le monde professionnel, a ajouté le responsable, signalant que le nombre de bénéficiaires de stages pratiques et de sorties scientifiques au niveau des institutions et entreprises économiques (publiques et privées), y compris les compagnies pétrolières opérant dans la région, a atteint cette année les 3.441 étudiants.

Totalisant dix (10) facultés ainsi que deux instituts, l'UKMO dispose aussi d'un Centre des carrières pour aider les étudiants et les diplômés à se préparer à l'insertion dans la vie professionnelle.

TRANSFERT DES EAUX DU BARRAGE KOUDIATE ACERDOUNE: Raccordement pour 7 communes de Médéa

L'opération d'alimentation en eau potable de sept nouvelles communes de la wilaya de Médéa, à parti du système de transfert des eaux du barrage de Koudiate Acedoune (Bouira) a été lancée début octobre courant, a indiqué jeudi à l'APS, la directrice des ressources en eau, Nassima Tahri.

Il s'agit, a-t-elle ajouté, des communes de Ouled Brahim, Baata, Bouchrahil, Khems-Djouamaa, Bir-Benabed, Saneg et Chahbounia, précisant que les travaux «en cours, vont permettre, une fois ache-

vés, d'améliorer, d'une part, la dotation quotidienne en eau potable de ces localités et la récupération, d'autre part, des eaux forages qui servaient à l'alimentation de quelques communes et leur transfert au profit de plusieurs agglomérations urbaines. Avec ce nouveau raccordement, le nombre global de communes alimentées grâce à ce système de transfert atteindra les 28 communes, alors que six autres localités, programmées également pour bénéficier de ce système, seront alimentées, à leur tour, au plus tard, début

janvier prochain, a fait assurer cette responsable. La même source fait état, en outre, du lancement des travaux de raccordement, à partir du même système, du nouveau village de Boughezoul, qui compte plus de quatre cent familles, mettant ainsi un terme aux souffrances des résidents de ce village, soumis, pendant des années, à un «régime de distribution drastique et contraignant», en raison de la rareté de ressources hydriques dans cette région steppique, a-t-elle signalé.

APS

SELON UN COMMUNIQUÉ DU COMMANDEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE:

Traitements de plusieurs affaires liées à l'usage des réseaux sociaux et d'internet «à des fins criminelles»

La brigade de recherches de la Gendarmerie nationale (GN) à Alger a traité plusieurs affaires liées à l'usage des réseaux sociaux et d'internet «à des fins criminelles», a indiqué, jeudi, un communiqué du Commandement de la GN.

Dans le cadre de la lutte contre cybercriminalité, la brigade de recherches de la GN à Alger a traité, en se basant sur l'expertise scientifique de l'Institut national de criminalistique et de criminologie et du Service central de la lutte contre la cybercriminalité, plusieurs affaires relatives à l'usage des réseaux sociaux et d'internet «à des fins criminelles», a relevé le communiqué.

Il s'agit de sept (07) affaires liées à «la publication de photos attentatoires sur les réseaux social Facebook, le chantage, falsification de billets de banque, divulgation de données obtenues de manière frauduleuses, diffusion de publications injurieuses aux cadres de l'Etat, participation au chantage, l'atteinte à la vie privée des personnes via des publications sur les réseaux sociaux et des sites web, la diffamation, les attaques et la diffusion d'images incitatives», a précisé le communiqué.

«L'approfondissement des investigations et inspections, l'extension de la compétence à certaines wilayas et le recours à l'expertise scientifique des experts de l'Institut national de criminalistique et de criminologie de la GN (Bouchaoui) et du service central de la lutte contre la cybercriminalité, ont permis l'arrestation des membres formant ce réseau criminel qui exercent différentes fonctions et la récupéra-



tion de preuves les incriminant», a affirmé la même source, précisant que tous les individus arrêtés ont été présentés à la justice.

«Les victimes de ce réseau criminel ont fait l'objet de marchandise et d'extorsion sous menace de diffamation et d'atteinte à la liberté des personnes via les réseaux sociaux», a relevé le communiqué, ajoutant que ce réseau a utilisé, dans la pratique de ses crimes, l'escroquerie, la ruse, l'abus de fonction et le partage de rôles pour ne laisser aucun doute à leurs victimes, en se divisant en quatre groupes (collecte d'informations, montage, exercice de pression, inter-

médiation, marchandise et collecte d'argent). La Gendarmerie nationale (GN) demeure au service des citoyens et met à leur disposition le numéro vert 1055 pour tout renseignement, signalisation ou demande d'aide, et un site électronique ppgn.mdn.dz pour les plaintes et informations à distance», et ce dans le cadre «du souci de l'institution à la protection des libertés individuelles et collectives, la sécurité des personnes, leur réputation dans une stricte application des lois, du respect des droits de l'Homme, du droit à la liberté d'opinion, d'expression et d'accès à l'information», a conclu le communiqué.

SELON LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FORêTS: Plus de 320.000 ha de forêts détruits par les incendies entre 2008 et 2017

Plus de 320.000 hectares de forêts ont été détruits par les incendies en Algérie entre 2008 et 2017, soit une moyenne annuelle de 31.300 d'hectares, selon un bilan de la Direction générale des forêts (DGF).

Au total, 320.409 ha de surfaces forestières ont été détruits par les feux de forêts entre 2008 et 2017 à travers le territoire national, qui a enregistré 31.533 foyers d'incendie durant cette période, soit une moyenne annuelle de superficie de forêts incendiée à 31.300 ha et celle reboisée à 30.000 ha/an,

précise la même source.

Les surfaces touchées sont les forêts (155.270 ha), le maquis (85.388 ha) et les broussailles (79.751 ha).

La région Ouest, qui enregistre une superficie forestière de 193.647 ha, est la plus touchée avec 24.725 ha de forêts détruits soit 13% de la surface totale forestière du pays, suivie de l'Est (superficie forestière de 800.239 ha) avec 86.246 ha de forêts détruits, soit 11% de la superficie totale du pays et enfin de la région Centre (446.936 ha de forêts) avec 44.300 ha de forêts affectés par les incen-

dies ce qui représente 10% de la superficie totale du pays. Quelque 44% du total des forêts entre 2008 et 2017, sont situés dans 5 wilayas du pays à savoir Sidi Bel Abbès (11%), Béjaïa (9%), Tizi-Ouzou, El Tarf et Jijel (1% chacune). La DGF a, par ailleurs, classé les causes d'incendies par catégories : inconnues (2.244 foyers) présumés volontaires (688 foyers), activités agricoles (30) et imprudences (25 foyers).

Le patrimoine forestier national couvre une superficie globale de 4.149.400 ha englobant les forêts naturelles (1.329.400 ha), le maquis (1.844.400 ha), le reboisement (972.800 ha) et la pelouse (3.000 ha).

Les principales espèces d'arbres de l'Algérie sont le pin d'Alep (69%), le chêne liège (21%) et sur des superficies moins importantes, l'on retrouve essentiellement le cèdre, le pin maritime, les chênes (vert, Zeen et Afares), le thuya et l'eucalyptus. Le Plan national de reboisement (PNR), dont la mise en œuvre a débuté à partir de l'an 2000, prévoit un reboisement de plus de 1,2 million ha sur une période de 20 ans.

ORAN:

30 candidats à l'émigration clandestine interceptés au nord de Cap Falcon

Trente (30) candidats à l'émigration clandestine ont été interceptés jeudi au cours de deux opérations distinctes, au large de Cap Falcon (Aïn El Turck), par des unités du groupement territorial des Garde-côtes d'Oran, a-t-on appris de la cellule de communication de ce corps de sécurité.

Lors de la première opération, 13 personnes, dont deux femmes et deux mineurs, ont été appréhendées.

Elles ont été interceptées à bord d'une embarcation pneumatique à 7 heures du matin et à 4 miles au nord de Cap Falcon, par une patrouille des garde-côtes.

La seconde opération a eu lieu à 10 heures et à 17 miles au nord de Cap Falcon. 17 candidats à l'émigration clandestine ont été interceptés, a indiqué la même source. Après les formalités d'usage, les mis en cause ont été remis à la Gendarmerie nationale. Ils doivent être présentés, à la justice, a-t-on noté.



SÛRETÉ D'ALGER:

Les agents du groupement de la protection et de la sécurité à Bachdjerrah participent à la campagne nationale de don du sang



Les agents de la sûreté, tous grades confondus, ont participé, au niveau du groupement de la protection et de la sécurité à Bachdjerrah (Alger), à la 3e campagne nationale du don de sang qui se poursuit jusqu'au 27 octobre au niveau des différents sièges de la Sûreté d'Alger.

Troisième du genre, après celles organisées mars et juin derniers à l'occasion de la journée internationale du don de sang, cette campagne a connu un afflux important des éléments de la Sûreté nationale.

L'opération a été encadrée par une équipe médicale relevant de l'hôpital de Kouba en coordination avec le service de la santé, de l'action sociale et des sports à la wilaya d'Alger. A cette occasion, le Dr. Bouteraa Rabeh de la clinique du même groupement (Bachdjerrah) a déclaré à l'APS que «cette campagne est ancrée dans l'esprit des agents et constitue une contribution efficace en matière de solidarité avec les patients notamment ceux atteints de maladies chroniques», ajoutant qu'en sus de ses fonctions «l'élément de la Sûreté demeure un être humain et un citoyen solidaire avec ses concitoyens à tout les moments». Pour sa part, le cadre de la cellule de communication et de relations publiques à la Sûreté d'Alger, le lieutenant Mehdi Laichaoui a précisé à l'APS que cette initiative vient concrétiser les valeurs de la Direction générale de la Sureté nationale (DGSN) visant la consécration de l'esprit de solidarité avec toutes les franges de la société en coordination avec l'Agence national du Sang (ANS) et la Fédération algérienne des donneurs de sang (FADS).

A l'occasion de la journée nationale du donneur de sang, coïncidant avec le 25 octobre de chaque année, les services de la Sûreté d'Alger ont mobilisé tous les moyens matériels et humains pour la réussite de la 3e édition de la campagne nationale de don du sang, organisée de la DGSN.

A rappeler que les services de la DGSN ambitionnent à travers cette initiative, à collecter plus de 15.000 poches de sang afin de les distribuer aux différents hôpitaux publics, sachant que depuis le lancement de cette opération en 2008, plus de 100.000 poches de sang ont été collectées.

MOSTAGANEM:

83 candidats à l'émigration clandestine interceptés au large

Pas moins de 83 candidats à l'émigration clandestine ont été interceptés jeudi au large de Mostaganem, a-t-on appris du groupement territorial des gardes-côtes. Les unités de plongeurs des gardes-côtes ont mis en échec six tentatives d'émigration clandestine par mer et arrêté 83 personnes dont trois femmes (une enceinte), a-t-on indiqué. Les candidats à l'émigration clandestine ont pris le large à bord d'embarcations à moteurs de plusieurs zones rocheuses proches des plages d'Oureah (Mazaghran), Stidia, Benabdelmalek Ramdane et Sidi Lakhdar et de zones de la wilaya de Chlef. Les personnes arrêtées ont été acheminées en groupes vers le port commercial de Mostaganem où ils ont reçu les premiers soins à l'hôpital avancé de la protection civile et au SAMU. Ils seront présentés ultérieurement devant la justice, a-t-on ajouté.

GRÈCE: Séisme de magnitude 6,8 au large de la Grèce



Un tremblement de terre de magnitude 6,8 a été enregistré au large de la Grèce, à 35 kilomètres au sud-ouest du village de Lithakia sur l'île de Zante (Zakynthos en grec), a annoncé jeudi l'institut géologique américain USGS sur son site internet.

La secousse s'est produite vers 22H54 GMT, à une profondeur estimée à 16,6 kilomètres, a précisé l'USGS.

ENVIRONNEMENT: L'Australie crée un fonds pour mieux anticiper les futures sécheresses

L'Australie a décidé de créer un fonds de plusieurs milliards d'euros pour préparer le pays à l'impact des sécheresses à venir, au moment où l'agriculture locale souffre toujours des ravages d'un grave épisode de canicule. L'Est de l'île-continent est depuis plusieurs mois, et dans certaines zones depuis plusieurs années, en proie à une sécheresse qui a contraint certains éleveurs à s'endetter pour acheter du fourrage, voire à abattre leur bétail pour éviter la faillite.

Le gouvernement a pris de nombreuses mesures pour venir en aide à ses agriculteurs, en débloquant notamment en août 1,8 milliard de dollars australiens (1,1 milliard d'euros) d'aides diverses. Vendredi, le Premier ministre Scott Morrison a annoncé la création d'un fonds doté de 3,9 milliards de dollars australiens (2,4 milliards d'euros) pour préparer le pays aux sécheresses des années à venir, et financer notamment des projets en matière de gestion de l'eau.

«Cela signifie que nous anticiperons mieux les sécheresses des 10 prochaines années et au-delà», a expliqué le chef du gouvernement à la chaîne Channel Nine ayant une réunion avec les syndicats agricoles consacrée à la sécheresse.

«Nous faisons beaucoup pour les agriculteurs dans les villages, en nous concentrant sur l'aide mais aussi sur la relance (de l'activité) et la résilience pour l'avenir.» Le Bureau gouvernemental australien pour les études agricoles et les ressources (ABARES) a indiqué que dans certaines régions de culture et d'élevage de l'est du pays, les précipitations étaient de 40% inférieures à la moyenne des 20 dernières années. Cette sécheresse, qui s'ajoute à des épisodes de gel désastreux dans certaines zones, signifie que les récoltes hivernales devraient être les plus faibles depuis 10 ans, selon des prévisions de Rabobank. «Les récoltes de l'hiver 2018/2019 figureront parmi les pires de l'histoire de l'Australie de l'est», a indiqué cette semaine Rabobank dans une étude. L'agence météorologique australienne prévoit par ailleurs que les trois prochaines mois seront plus secs et plus chauds que la moyenne, ce qui réduira la probabilité que les zones de l'est du pays affectées par la sécheresse arrivent à se remettre.

MEXIQUE: Au moins 19 corps découverts dans une fosse commune

Au moins dix-neuf corps et deux crânes ont été trouvés dans une fosse commune dans l'Etat de Jalisco, à l'ouest du Mexique, ont indiqué jeudi les autorités judiciaires locales.

Les corps de 16 hommes et de trois femmes ont été trouvés lundi dans un terrain de la localité de Lagos de Moreno, à la limite de l'Etat de Guanajuato, où les violences liées au trafic de drogues sont en forte augmentation.

Les autorités n'écartent pas la possibilité qu'il puisse s'agir d'habitants de cette ville, où plusieurs cas de disparition ont été signalés ces derniers mois.

Avec cette nouvelle découverte, le total des cadavres exhumés dans des fosses communes dans cet Etat de Jalisco depuis mars s'élève à 94.

Une semaine auparavant, 16 cadavres avaient été découverts dans les environs de Guadalajara, la capitale de l'Etat.

La violence a fortement augmenté depuis mars dans cette ville, la deuxième plus grande du Mexique, après une scission au sein du cartel de Jalisco Nouvelle Génération (CJNG), l'un des groupes de narcotrafiquants les plus puissants du pays. Face à cette vague de violence, les



services mortuaires, débordés, ont dû stocker dans un camion fin septembre une centaine de corps non identifiés.

En avril, trois étudiants en cinéma qui tournaient un film d'école avaient été

séquestrés, torturés, assassinés, et leurs corps dissous dans l'acide.

Ce drame avait déclenché une vague de protestation dans plusieurs villes du pays.

RUSSIE: 6 morts dans des inondations dans le sud de la Russie

Six personnes ont trouvé la mort dans des inondations dans le sud de la Russie, qui ont aussi endommagé des infrastructures dont un oléoduc et des voies de chemins de fer, ont indiqué vendredi les autorités.

Ces inondations soudaines ont frappé la région de Krasnodar et la zone autour de Sotchi, où se sont déroulés les jeux Olympiques d'hiver en 2014.

«Lors des opérations de recherches, six corps ont été découverts», a indiqué le ministère russe des Situations d'urgence dans un

communiqué. Le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a indiqué aux journalistes que tous les services de secours «travaillent en situation d'urgence» en raison de «conditions météorologiques imprévoirables».

Selon le ministère, au moins 2.300 logements ont été touchés par les inondations.

La représentation locale du pétrolier russe Transneft a indiqué que les crues et les glissements de terrain avaient endommagé un oléoduc dans la région de Touapsé et causé la fuite de

cinq mètres cube de pétrole.

L'entreprise affirme désormais tenter d'empêcher que le liquide ne se déverse dans la rivière avoisinante, une source majeure d'eau pour la ville du même nom de 60.000 habitants. Ces inondations ont aussi endommagé des voies de chemins de fer et des routes. Selon la compagnie russe RZD, 31 trains de passagers ont dû être stoppés jeudi en raison des dégâts et les passagers transférés par bus vers les gares avoisinantes.

Les crues massives et imprévisibles sont un pro-

blème récurrent dans le sud de la Russie, niché entre la mer Noire et les montagnes du Caucase.

En juillet, de fortes pluies avaient conduit à l'effondrement de berges et endommagé le stade de Volgograd, utilisé lors du Mondial-2018 de football. Une semaine auparavant, des pluies torrentielles avaient déjà endommagé des routes réaménagées pour le Mondial-2018 à Nijni Novgorod, provoquant plusieurs petits glissements de terrain et l'effondrement de certains trottoirs.

ISLANDE: Les femmes islandaises en grève pour réclamer l'égalité des salaires

Une foule nombreuse de femmes s'est rendue mercredi après-midi au centre-ville de Reykjavik pour protester contre un écart salarial de 26 % en moyenne, et réclamer l'égalité des salaires.

Les femmes ont quitté le travail pour battre le pavé dans le cadre de cette manifestation placée cette année sous le signe «Ne changez pas les femmes, changez le monde».

C'est la cinquième fois que les femmes islandaises organisent une grève collective en signe de protestation

contre l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes, depuis la première manifestation du 24 octobre 1975, connue sous le nom Kvennafridagurinn (La fête de la femme).

Les manifestations précédentes ont eu lieu en 1985, 2005, 2010 et 2016.

La Première ministre Katrin Jakobsdóttir a quitté son travail et a encouragé ses semblables employées à la Primature à faire de même.

La journée a été ponctuée par plusieurs discours, dont celui de l'ancienne

Première ministre Jóhanna Sigurðardóttir, et de la présidente du syndicat Efling Sólveig Anna Jónsdóttir, en plus de spectacles de musiques.

En 1975, environ 25 000 femmes se sont rassemblées pour une manifestation de masse au centre-ville de Reykjavik. La population totale de l'Islande n'était que de 216 695 à l'époque. Des réunions de masse et des manifestations ont également été organisées dans des villes plus petites autour de l'Islande.

«CONTREFAÇON DE LA QUININE» EN RD CONGO: Des responsables pharmaceutiques libérés

La justice congolaise a accordé la liberté provisoire aux responsables d'un laboratoire pharmaceutique accusé de contrefaçon de la quinine utilisée contre le paludisme en République démocratique du Congo après cinq jours de détention, selon des sources judiciaires. «Le directeur général et le pharmacien en chef de Zenufa ont obtenu du parquet une libération provisoire contre paiement d'une caution», a déclaré un magistrat du parquet de Kinshasa/Matete, cité par des médias, sans en préciser le montant. «Ils sont rentrés chez eux depuis hier (mercredi) parce qu'ils ont donné des garanties suffisantes qu'ils répondront à toutes les convocations du parquet», a-t-il ajouté. «L'affaire continue», a dit ce magistrat, sans préciser si ces deux responsables seront déférés devant un tribunal. M. Premanata, directeur général de la société Zenufa et Barthélémy Tshikaya, pharmacien-responsable à Zenufa, sont

accusés par le conseiller spécial anti-corruption du président Joseph Kabila de «contrefaçon de la quinine, concurrence déloyale et faux et usage de faux».

Les deux hommes étaient détenus à Kinshasa depuis vendredi. Zenufa SARL est une société indienne de fabrication de produits pharmaceutiques installée en RDC depuis 1998. La quinine, considérée comme le remède le plus efficace contre le paludisme en RDC, est un de ses produits phares.

Le paludisme est une maladie potentiellement mortelle due à des parasites transmis à l'homme par des piqûres de moustiques femelles infectées. Le paludisme se place en première position des causes de mortalité et de morbidité en République démocratique du Congo, selon le Programme national de lutte contre le paludisme en RDC.

APS

DON DU SANG:**Lancement d'une campagne nationale de sensibilisation et de collecte de sang (ANS)**

L'Agence nationale du sang (ANS) a lancé jeudi une campagne nationale de collecte de sang et de sensibilisation quant à l'importance du don de sang, et ce, à travers diverses manifestations impliquant plusieurs institutions, société civile et autres partenaires.

Cette campagne s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée nationale des Donneurs de sang, le 25 octobre, placée cette année sous le slogan «Le don du sang, un acte généreux et solidaire», dont l'objectif est également de «rendre un vibrant hommage à tous les donneurs bénévoles», a-t-on appris auprès de l'Agence La campagne, qui sera menée en coordination avec les Directions de la Santé et de la Population (DSP) à travers les structures de transfusion sanguine, se décline sous formes de diverses manifestations dont des journées de sensibilisation et des collectes de sang, ainsi que des prêches lors de la prière du vendredi afin de «promouvoir le don du sang auprès des fidèles». Par ailleurs, la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a procédé au lancement de la 3ème campagne nationale de collecte de sang, après les deux précédentes ayant permis d'amasser 10.674 poches de



sang. Dans le même contexte, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire sera sollicité à échelle nationale pour l'organisation de la 2ème campagne de collecte de sang, lors de cette Journée ainsi qu'à l'occasion de la célébration du déclenchement de la Guerre de Libération nationale, le 1er novembre, précise encore l'Agence. Cette

action s'étalera du 1er au 10 novembre, sachant que la 1ère édition a été sanctionnée par la collecte de 1.516 poches de sang, détaille la même source tout en notant l'implication, pour l'édition 2018, d'entreprises publiques et privées, d'Algérie Poste, des opérateurs de téléphonie mobile, des universités, des associations ainsi que des différents médias. En outre, un

concours de dessin destiné aux élèves sera organisé conjointement avec le ministère de l'Education nationale et ce, au niveau de la Bibliothèque botanique du Hamma. L'ANS souligne, à cette occasion, que lors des différentes journées dédiées au don du sang, la mobilisation des donneurs et du personnel de la transfusion sanguine a permis de collecter, lors de la Journée maghrébine des Donneurs de sang, le 30 mars 2017, pas moins de 10.181 poches de sang, et lors de la Journée mondiale du Don du sang, le 14 juin 2017, un total de 8.915 poches.

Lors du mois de ramadan 2017, la campagne menée en coordination avec le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs avait également permis la collecte de 40.960 poches de sang, fait encore savoir l'Agence qui convie l'ensemble des médias à couvrir cette journée «afin de venir en aide aux patients nécessitant une transfusion sanguine».

ORAN:**Ouverture du 2^e salon la pharmacie et de la parapharmacie avec la participation de 55 exposants**

La deuxième édition du salon de la pharmacie, de la parapharmacie et du confort au quotidien (PharmEx) s'est ouverte jeudi avec la participation de 55 exposants, algériens et étrangers, a-t-on constaté sur place. Des laboratoires de médicaments et de parapharmacie algériens, des représentants algériens de multinationales et un étranger d'Italie et des distributeurs et grossistes prennent part à ce salon qui se poursuit jusqu'au 27 octobre en cours au Centre des conventions d'Oran, a indiqué Dr Yasser Bedour, commissaire de la manifestation en marge de l'ouverture.

Abordant les objectifs de ce salon, M. Bedour a souligné que le Pharmex offre un espace de rencontre pour les laboratoires à la recherche de partenaires et d'échange entre les pharmaciens et les laboratoires pour découvrir les nouveautés en matière de production pharmaceutique et parapharmaceutique. Pour sa part, M. Aouffen Nabil, Directeur général de l'Agence thématique de la recherche en science de la santé, partenaire dans l'organisation du salon, a indiqué lors d'une représentation donnée à l'occasion de l'ouverture de la manifestation, que l'Algérie est en phase de transition sanitaire.

Cette transition s'explique par le vieillissement de la population, qui va se sentir encore plus dans les décennies à venir, a souligné M. Aouffen, ajoutant que la population âgée de 60 et plus, qui représente aujourd'hui 8% de la population, passera à 40% en 2050. Il a déclaré à ce propos que la préparation de cette phase sur le plan sanitaire doit commencer d'ores et déjà par l'encouragement de la production de médicaments spéciaux pour cette catégorie, voire même l'intégration de la spécialité de gériatrie dans la formation des praticiens de la santé.

TUBERCULOSE:
Un nouveau test pourrait sauver des centaines de milliers de personnes

Des scientifiques ont dévoilé jeudi un nouveau test révolutionnaire pour détecter la tuberculose chez les enfants qui, d'après eux, pourrait éviter chaque année des centaines de milliers de cas de cette maladie infectieuse, la plus mortelle au monde. Une équipe internationale basée à la fondation pour la tuberculose KNCV à La Haye, aux Pays-Bas, a mis au point un moyen simple pour tester les échantillons de selles des enfants de moins de cinq ans. Cette méthode, qui peut être pratiquée dans des régions isolées, devrait se substituer à l'actuelle, une méthode invasive et habituellement réservée aux grands hôpitaux. Selon les estimations, 240.000 enfants meurent de la tuberculose chaque année. La maladie est curable et rarement mortelle pour les enfants si elle est diagnostiquée à temps. L'absence de traitement est la cause de près de 90% des décès chez l'enfant.

Aussi, le chef de service, a mis en avant le rôle de l'imagerie médicale dans le dépistage précoce des malades psychiatriques qui a permis une prise en charge précoce des malades.

Pr Ben Othmane a déploré, enfin, le comportement de la société algérienne vis-à-vis des malades psychiatriques en faisant recours au charlatanisme et à d'autres formes de rituels au lieu de se diriger vers les hôpitaux, ce qui aggrave, selon le même spécialiste, la situation du patient.

Il a appelé, également, les familles des malades à ne pas les marginaliser et à les prendre en charge sur le plan social et médical jusqu'à leur guérison complète de la maladie.

Le test actuel nécessite un échantillon de sécrétions prélevées dans la trachée, qui est ensuite analysé. Mais les enfants de moins de cinq ans ne peuvent pas cracher et les médecins doivent par conséquent utiliser une méthode invasive et douloureuse qui nécessite la plupart du temps une hospitalisation pour une nuit. Des chercheurs en Indonésie et en Ethiopie ont trouvé une méthode similaire mais à partir des selles des enfants, ce qui signifie que les patients n'auront plus besoin d'être transportés dans un centre de soin important.

«Le potentiel de cette méthode est gigantesque et signifie que nous avons entre les mains une méthode de diagnostic de la tuberculose au niveau médical le plus bas et qui permet de tester des centaines de milliers de personnes», a indiqué Kitty van Weezel, directrice générale de KNCV. Les résultats des essais ont été dévoilés jeudi à La Haye à l'occasion d'une conférence mondiale sur la santé pulmonaire. Petra de Haas, consultante de laboratoire chez KNCV, a indiqué que le test pourrait sauver beaucoup des 650 enfants qui meurent chaque jour de la tuberculose. «Il s'agit d'une véritable révolution car (la méthode) est applicable dans les petits laboratoires», a-t-elle ajouté. «Nous savons déjà que 250.000 enfants meurent (chaque année, de la tuberculose). S'ils ont tous accès à ce test, nous pourrions en sauver au moins la moitié», a-t-elle relevé. La tuberculose, maladie transmise par voie aérienne, a tué 1,7 million de personnes en 2017, selon l'OMS.

SANTÉ MENTALE:**L'introduction de nouveaux médicaments permet d'améliorer l'état de santé des malades**

Le président de la Société algérienne d'épidémiologie psychiatrique, Pr Mohamed Taïeb Ben Othmane a salué, jeudi à Alger, l'introduction, par le ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, de nouveaux médicaments dans la nomenclature en vigueur, ce qui «permettra d'améliorer le traitement des malades mentaux».

S'exprimant en marge du premier colloque international de la Société algérienne d'épidémiologie psychiatrique, Pr Ben Othmane, qui est également chef de service de psychiatrie à l'hôpital Mustapha Bacha a souligné que l'introduction, par le ministère de la Santé, de nouveaux médicaments dans la nomenclature en vigueur «permettra d'améliorer la qualité du traitement». Ce colloque, auquel prennent part des experts na-

tionaux et étrangers, a pour objectif faire connaître les derniers développements de la science dans le domaine de la santé mentale, améliorer la formation continue et échanger les expériences entre les spécialistes, a-t-il indiqué. Les recherches scientifiques permettront un dépistage minutieux de plusieurs maladies mentales en vue d'améliorer la prise en charge des malades, citant, à titre d'exemple, les dysfonctionnements du système immunitaire qui peuvent entraîner des maladies mentales et certaines inflammations qui peuvent aussi être à l'origine de ces pathologies.

Les participants évoqueront également, lors de cette manifestation, les nouvelles méthodes de prescription des substances psychotropes à usage prolongé, au lieu des médicaments classiques adoptés par l'Algérie durant

les années 90, tandis que des études récentes ont démontré leurs effets secondaires nocifs pour la santé.

Aussi, le chef de service, a pris au quotidien par le patient mais vite abandonnés dans la majorité des cas. Pr Ben Othmane a affirmé, par ailleurs, que plusieurs pays développés faisaient recours, aujourd'hui, à la prescription d'injections, administrées une fois par mois au lieu des comprimés eu égard à l'efficacité de ces dernières dans l'amélioration de l'état de santé du patient.

Acette occasion, il a appellé à l'impératif d'ajouter des types de médicaments innovés à la liste des médicaments destinée au traitement de la schizophrénie, lesquels ont prouvé leur efficacité dans certains pays «sans enregistrer aucun effet secondaire», affirmant, dans ce sens, que plusieurs malades atteints de schizophrénie ont abandonné leur traitement en raison des effets secondaires causés par les médicaments classiques adoptés par l'Algérie durant

LEISHMANIOSE:**Pour la mise en place d'une lutte préventive continue**

Des médecins et spécialistes ont recommandé, jeudi lors d'une rencontre à Tizi Ouzou, une lutte préventive continue contre les insectes et animaux vecteurs de la Leishmaniose et contre l'insalubrité publique. Intervenant lors des 8èmes journées de formation continue, ayant pour thème «la Leishmaniose», organisées par le Centre hospitalo-universitaire Nedir Mohamed de la ville des Génêts, le Pr Hamrioui et les Drs Abderrahim, Mohand Said et Seklaoui, ont observé que la lutte contre cette maladie doit être menée de manière continue pour éradiquer les foyers des insectes et rongeurs qui transportent le virus, à travers notamment

des opérations de dératification et de démoustication et par la lutte contre les décharges et dépôts anarchiques.

Le Pr. Boussad Hamrioui, spécialiste en parasitologie et épidémiologie au CHU Mustapha Bacha d'Alger, a relevé qu'un «minimum de 6000 à 7000 cas/an de leishmaniose, sous ces deux formes viscérale et cutanée, sont enregistrés au niveau national», précisant que les campagnes de luttes menées de manière sporadique «ne permettent pas d'obtenir des résultats satisfaisants, d'où la stagnation de la situation et du nombre des cas signalés annuellement». Le Dr. Seklaoui du CHU Nedir Mohamed, qui s'est intéressée à dix cas de

Leishmaniose cutanée enregistrés dans la wilaya de Tizi-Ouzou, originaires des localités de Mekla, Ain El Hammam, Makouda et Bouhounou, a observé que «des études sur le terrain doivent être effectuées pour l'identification d'autres réservoirs des leishmanies (parasite des cellules endothéliales des tissus et organes et, parfois, des leucocytes)».

L'intervenant a, par ailleurs, observé que l'identification des espèces de Leishmania «est d'une grande importance».

Ceci nécessite donc la mise en place d'une animalerie et de moyens de diagnostics plus performants dans les laboratoires».

Ostéoporose :



En 2004, la loi de Santé publique prévoit de réduire de 10% la fréquence des fractures du col du fémur dues à l'ostéoporose. Pari gagné ! On pourra faire encore mieux en traitant toutes les femmes qui en ont besoin. Et vous, êtes-vous concernée ?

Quels sont les examens les plus utiles ?

La densitométrie, examen radiologique calculant la densité minérale osseuse (DMO), a révolutionné le diagnostic de l'ostéoporose. Mais elle n'est pas toujours suffisante. Certaines femmes ont une densité osseuse correcte, mais des fractures surviennent pourtant.

L'examen doit donc être interprété en fonction des facteurs de risque. Une densité faible est en revanche très corrélante. La solution en cas de doute ? Utiliser le Frax, un questionnaire proposé par l'OMS (Organisation mondiale de la santé). Il évalue l'ensemble des traitements suivis, des antécédents familiaux, de l'hygiène de vie, de la taille, du poids... Grâce à ce questionnaire, disponi-

Êtes-vous à risque



ble sur Internet, il est aujourd'hui possible d'évaluer votre risque de fracture.

Quand faut-il prendre un traitement ?

En cas de fracture sans traumatisme important chez une femme ménopausée. Chez les plus de 50 ans, c'est un signe de fragilité osseuse. Or, déplorant les spécialistes, quand une femme se casse un os, le diagnostic d'ostéoporose n'est évoqué que dans moins de la moitié des cas, et une densitométrie n'est réalisée que chez moins de 30 % des patientes. Chez celles qui n'ont pas eu de fracture, la décision de traiter dépend de la densité osseuse, éventuellement des réponses au questionnaire Frax.

Les médicaments sont-ils toujours bien supportés ?

Tous les médecins prescrivent surtout des biphosphonates. Pour être efficaces, ces médicaments doivent être pris pendant plusieurs années. Ils sont généralement bien supportés. L'ostéonécrose de la ma-

choire, effet secondaire le plus connu, est rarissime, sauf chez les patients atteints de cancer des os.

Globalement, ces médicaments comportent peu de risques. Il existe de toute façon une large palette de traitements que le médecin adaptera à votre cas.

Y a-t-il autre chose à faire ?

Il faut préserver votre capital osseux par tous les moyens : alimentation équilibrée (riche en légumes, produits laitiers, poissons gras...), activité physique (de préférence un sport à impulsions, comme le running).

Plus une exposition régulière au soleil, indispensable à la production de vitamine D par l'organisme, dont il est utile de vérifier le taux après 50 ans. S'il est inférieur à 30 ng/l, une supplémentation est nécessaire. Il existe des traitements quotidiens, bimensuels ou mensuels, au choix. La vitamine D peut aussi être couplée avec du calcium.

Faut-il généraliser le dépistage ?

C'est aujourd'hui la Journée mondiale de lutte contre l'ostéoporose. A cette occasion, l'Association Française de Lutte Anti-Rhumatismale (Affar) veut tirer la sonnette d'alarme sur cette pathologie, qui touche 1 femme sur 3 après la ménopause.

« Il faut faire du bruit autour de cette maladie que l'on n'a pas dépisté souvent qu'à la première fracture ! » En cette Journée mondiale de lutte contre l'ostéoporose, l'Association Française de Lutte Anti-Rhumatismale (Affar) veut encourager les femmes à prendre en main leur santé osseuse. « Le vieillissement des os n'est pas inéfuctable et prendre en charge l'ostéoporose quand la maladie en est à ses prémices, permettrait de réduire ses conséquences souvent dramatiques », insiste l'associa-

tion qui préconise de proposer aux patientes un questionnaire rapide du risque de fracture en même temps qu'une prescription de mammographie, ce qui permettrait d'identifier leurs risques d'ostéoporose, lors d'une consultation chez le généraliste.

Quelques chiffres

En France, on estime qu'une femme ménopausée sur trois a une ostéoporose soit entre 2 et 3 millions de femmes. « En outre, il est à craindre que l'abandon des traitements hormonaux de la ménopause, associé au vieillissement croissant de la population, se traduise par une augmentation de l'incidence de l'ostéoporose et du nombre de fractures », souligne l'association. En France, chaque année, l'ostéoporose est responsable



de : 51 000 fractures de hanche ; entre 40 et 65 000 fractures vertébrales ; environ 35 000 fractures du poignet ; environ 12 000 fractures de l'humerus et 68 000 hospitalisations dont 83 % chez des personnes de plus de 75 ans et plus de 40 000 séjours en centres de rééducation pendant une durée moyenne de 43 jours.

Un an après une fracture de la hanche, on observe une perte d'autonomie chez 80 % des patientes, un handicap au long

cours chez 30 % des patients et un décès chez 20 à 27 % des patients.

Favoriser l'accès au dépistage

L'ostéoporose pèse donc lourd dans les dépenses de santé publique. Pour un meilleur dépistage des femmes à risque, l'Affar propose de simplifier le remboursement de l'ostéodensitométrie (un examen non douleur) qui permet de mesurer la densité osseuse et donc de connaître le degré de solidité des os) et d'autoriser le remboursement de cet examen pour toutes les femmes de plus de 60 ans.

Mais en attendant de savoir si vous êtes à risque, on vous propose de découvrir les 5 aliments qu'il vous faut mettre au menu pour conserver des os solides.

Os en bonne santé : Mangez des pommes

La pomme a déjà une excellente réputation pour la santé. Bonne pour la ligne, excellente contre le diabète ou les maladies

cardiovasculaires, ce fruit riche en antioxydants est aussi recommandé pour une bonne densité osseuse.

Une pomme par jour éloigne le médiocre. Un adage confirmé par une étude norvégienne qui a évalué, chez plus de 3 000 personnes, l'impact d'une consommation régulière de flavonoïdes sur la densité minérale osseuse au niveau de la hanche et du rachis.

Ils ont conclu que les fruits riches en antioxydants, comme la pomme, ont des effets significatifs sur les os, en particulier une augmentation de la masse osseuse et une plus grande résistance osseuse.

Ces effets ostéoprotecteurs seraient liés aux antioxydants des fruits qui favorisent la minéralisation des ostéoblastes et diminuent l'action des ostéoclastes (la santé osseuse résulte d'un équilibre entre les ostéoblastes, cellules qui « forment de l'os », et les ostéoclastes, qui dégradent l'os pour permettre son renouvellement).

Ces scientifiques constatent une relation positive entre la consommation totale de flavonoïdes - avec un effet particulièrement remarqué pour les anthocyanes et les flavones (très présents dans les pommes) - et une bonne densité osseuse.

Une équipe de chercheurs du Texas affirme aussi, dans une étude de 2012, une association positive entre la consommation de fruits et une meilleure densité minérale osseuse, à partir d'une compilation d'études évaluant l'effet des composants actifs des fruits (lycophène,

flavonoïdes, acides phénoliques, révatrol, phloridzine et pectines dérivés de tomates, de raisins, de pommes et d'agrumes). Ces nouvelles informations scientifiques viennent confirmer les résultats d'une étude de l'Université de Cambridge et d'une étude française qui soulignent l'effet positif d'une consommation régulière des fruits et légumes, et particulièrement des pommes sur les os.

Les 5 pires aliments pour vos os

Pour avoir des os solides, il ne suffit pas de faire le plein de calcium et de vitamine D. Il faut aussi réviser certaines mauvaises habitudes alimentaires.

Trop de café

Comme c'est le cas pour le diabète ou l'hypertension artérielle, l'ostéoporose fait partie des maladies que l'on peut éviter en prenant soin de manger équilibré. Si vous avez des antécédents d'ostéoporose dans votre famille, il est encore plus important de surveiller vos habitudes alimentaires... et de limiter les aliments qui ne sont pas les amis de votre squelette.



Vous multiples petits cafés quotidiens, par exemple, peuvent empêcher la bonne absorption du calcium. Plus votre apport en caféine est élevé, plus vous éliminez de calcium dans vos urines. Essayez donc de réduire votre nombre de tasses de café, et si vous n'arrivez vraiment pas à vous passer de ce breuvage qui permettrait, semble-t-il, de vivre jusqu'à 90 ans, augmentez votre apport en calcium afin d'être sûre d'avoir un apport optimal.

Trop de sodas

C'est, bien sûr, pour leur teneur en caféine que les sodas ne sont pas les amis de vos os, mais c'est aussi parce qu'ils contiennent de l'acide phosphorique, un acide minéral qui empêche, lui aussi, la bonne absorption du calcium.

L'acide carbonique présent dans les bulles

des eaux minérales gazeuses, en revanche, n'a aucun effet négatif sur la densité osseuse : seules les boissons gazeuses contenant de la caféine ont un impact sur la calciurie (le taux de calcium dans l'urine).

Trop de sel

On ne cesse de vous le répéter : la consommation excessive de sel est mauvaise pour la santé et tue chaque année 2,3 millions de personnes dans le monde.

Mais si l'on pense souvent aux risques accrus de maladies cardio-vasculaires, on oublie que plus on consomme de sel, plus on évacue de calcium dans nos urines et notre transpiration.

Selon les recommandations des médecins, notre corps a idéalement besoin de 2300 mg de sodium chaque jour pour bien fonctionner.

C'est-à-dire un volume qui correspond à environ une cuillère à café. Pour consommer moins de sel, avez la main légère sur la saillie mais, surtout, évitez les plats tout-préparés, beaucoup trop riches en sel.

Trop d'hydrate

Avoir un régime trop riche en viande et, plus généralement, trop riche en protéines est particulièrement mauvais pour les os. Au cours de la digestion, les protéines animales libèrent des acides (phosphorique, sulfureux...) qui modifient le pH de notre corps. Or, plus ce pH est acide, plus nous risquons de souffrir de déminéralisation osseuse. Les apports quotidiens conseillés sont de 46g de protéines par jour pour une femme et 56g par jour pour un homme. Mais pour la bonne santé des os, il faut également manger des fruits, des légumes et des céréales, afin de respecter le fameux équilibre acid-base. Pour une bonne santé des os, nous devrions consommer 500g de légumes et/ou de fruits frais pour 100g de viande.

Trop d'alcool

L'alcool, lui non plus, n'est pas bon pour les os, car il inhibe les ostéoblastes, les cellules qui participent à la bonne minéralisation des os et il provoque une hausse de la déminéralisation osseuse. Sans oublier que l'alcool peut aussi provoquer certains troubles de l'équilibre qui peuvent être sources de fractures, notamment chez les personnes plus âgées.

La bedaine mauvaise pour les os

Les hommes qui ont trop de ventre auraient plus de risque d'avoir de l'ostéoporose. Cette affection se caractérise par une perte de la résistance des os. Plus proches, les deviennent alors plus exposés aux fractures.

Alors que l'ostéoporose survient en général chez des plus de 65 ans, le constat fait par l'équipe de scientifiques a été fait chez des hommes âgés en moyenne de 34 ans. Pas de quoi s'affoler si votre homme a une

dominance favoriserait la fragilité des os et l'apparition de l'ostéoporose. Ce qui s'apparente à de l'obésité morbide ! Toutefois, les chercheurs insistent sur le fait que ni l'IMC ni l'âge n'a eu d'effet sur les résultats.

Les volontaires ont passé des scanners de leur abdomen et de leurs cuisses. Leur densité osseuse a également été mesurée. Ceux qui ont le plus de graisse au niveau du ventre

petite brioche, cette petite étude a porté sur un panel de 35 hommes présentant un IMC de 36,5, ce qui s'apparente à de l'obésité morbide ! Toutefois, les chercheurs insistent sur le fait que ni l'IMC ni l'âge n'a eu d'effet sur les résultats.

Les volontaires ont passé des scanners de leur abdomen et de leurs cuisses. Leur densité osseuse a également été mesurée. Ceux qui ont le plus de graisse au niveau du ventre

ont affiché le plus de risque de déminéralisation osseuse. Il est apparu également que les hommes avec la ceinture abdominale la plus musclée affichaient des os plus solides que les autres.

En 2007, une autre étude publiée dans la revue American Journal of Clinical Nutrition a montré que les personnes en surpoids avaient des os moins résistants que les personnes de corpulence « normale ».

5 aliments pour la prévenir

L'ostéoporose touche chaque année 130 000 personnes supplémentaires en France. La journée mondiale de l'ostéoporose est l'occasion rêvée pour découvrir les aliments qu'il faut mettre au menu pour conserver des os solides.

Le citron

En dépit de l'acidité qu'il ont ressent sur les papilles lorsqu'on boit son jus, le citron se transforme en véritable elixir (c'est-à-dire un acide) lorsqu'il est métabolisé par notre organisme, donc en alimen pour la minéralisation de nos os. En outre, il est extrêmement riche en vitamine C, donc il favorise la bonne absorption du calcium par les os.

Attention : jus de citron doit se consommer sirot pressé pour bénéficier de tous ses atouts car l'acide ascorbique (c'est-à-dire vitamine C) s'oxyde au contact de l'air.

Les petits pois

Riches en fibres, les petits pois sont connus pour leurs vertus sur le transit. Mais ces légumes sont également très riches en vitamine K, vitamine qui contribue à la santé osseuse grâce à l'activation de l'ostéocalcine, l'une des protéines indispensables au métabolisme des os. Les petits pois sont également riches en vitamine B6 et en folates, deux nutriments qui permettent de réduire le taux d'homocystéine, une substance inflammatoire qui em-

pêche le collagène d'avoir un effet protecteur sur les os. Bien sûr, les petits pois frais sont toutes préférables aux petits pois en conserve ou surgelés mais pour cela il vous faudra attendre le mois de mai !

Les épinards

On les voit souvent comme les champions de l'apport en fer (mais c'est une erreur !). Toutefois, leurs quantités importantes de vitamine K font d'eux des alliés pour la santé osseuse. En effet, la vitamine K aide à la fixation des protéines subtils de vitamine B6, de magnésium et de calcium, dont aussi des épinoles sont les meilleures alliées des femmes qui s'inquiètent de la santé de leurs os. Pour profiter pleinement de leurs vertus, mangez-les plutôt en salade et arrosez-les d'un jus de citron, cela préservera leurs vitamines. Par chance, on peut les déguster fraîches de novembre à mai !

Les brocolis

C'est l'un des légumes les plus alcalins, c'est-à-dire les moins agressifs pour les os et les articulations. En outre, les brocolis sont riches en magnésium, en vitamine K, en folates, en vitamine C, en potassium, en calcium et en fer. C'est cette vitamine qui est indispensable elle aussi à la bonne santé de vos os car elle permet une bonne absorption du calcium. Autant dire que les brocolis ne sont pas loin d'être le meilleur alimento anti-ostéoporose !

En outre, une étude récente a montré que les

brocolis avaient des vertus insoupçonnées contre l'arthrose car ils possèdent une substance capable de bloquer l'enzyme clé qui détruit le cartilage. Selon les médecins, 3 à 5 portions de brocolis par semaine seraient particulièrement bénéfiques.

Les flocons d'avoine

Très riches en fibres et notamment bien pour la bêta-glucane, une fibre soluble qui facilite l'absorption des graisses et les fibres d'avoine sont parfaites pour le petit-déjeuner car elles aident à réduire le cholestérol-LDL, c'est-à-dire le mauvais cholestérol. Mais ils sont également très riches en minéraux, tous essentiels à la bonne santé des os.

Pour optimiser leurs effets, priviliez les flocons d'avoine non raffinés (et non les mélanges de céréales) comme des flocons d'avoine complets ou le son d'avoine.

Commencez par une cuillère à café par jour, puis passez progressivement à une, puis deux, puis éventuellement trois cuillères à soupe quotidiennes. Mais il est généralement recommandé de commencer par une cuillère à soupe par jour, pour éviter les désagréments intestinaux et pour continuer d'assimiler les vitamines dont vous avez besoin pour être en forme (car l'avoine ne réduit pas seulement l'absorption des graisses, elle réduit aussi l'absorption des vitamines).

MALI:

Le mandat des députés prorogé de 6 mois

Le gouvernement malien a décidé la prorogation du mandat des députés pour une période de six mois à partir du 31 décembre prochain, date d'arrivée à terme de leur mandat, ont rapporté jeudi des médias maliens.

A l'issue d'un Conseil des ministres tenu mercredi à Bamako, le gouvernement malien a fait savoir dans un communiqué, repris par les médias, que cette décision a été prise après «avis favorable donné par la Cour constitutionnelle le 12 octobre».

Cette mesure permettra, en outre, «d'apporter des solutions aux difficultés juridiques et techniques rencontrées dans l'organisation de l'élection des députés à l'Assemblée Nationale», a indiqué le gouvernement dans son document, sans pour autant donner plus de détails sur la date retenue pour les prochaines élections.

L'annonce intervient avec la prorogation d'un an à compter du 31 octobre, de l'état d'urgence au Mali, en vigueur depuis l'attentat terroriste contre un grand hôtel de Bamako en novembre 2015.

Initialement prévues en octobre et novembre, les élections législatives maliennes ont été reportées à deux reprises suite à la grève des magistrats - entamée depuis plus de deux mois en contestation des conditions financières et de travail - qui «a empêché l'acquisition par les candidats de certains documents nécessaires pour postuler aux législatives».

CAMEROUN:

Le Nigeria sécurise ses frontières avec le Cameroun

Le Nigéria a lancé une opération militaire pour sécuriser ses frontières avec le Cameroun et lutter contre «le trafic d'armes et la criminalité transfrontalière», ont rapporté jeudi des médias, citant une source officielle nigériane.

Appelée «le Sourire du Crocodile III», l'opération a été lancée le 23 octobre courant dans l'Etat de Cross River, frontalier avec le Cameroun, a indiqué le gouverneur de cet Etat, Ben Ayade, soulignant que la situation sécuritaire dans les régions anglophones du Cameroun, «oblige» le Nigéria à sécuriser ses frontières. Ben Ayade a expliqué que cette opération visait «à réduire la criminalité transfrontalière», telle que le trafic d'armes, le vol et le kidnapping entre la partie anglophone du Cameroun et Cross River State qui se trouvent sur la frontière. Ainsi, plus de 800 para-commandos prendront part à cette opération qui va durer un mois dans l'Etat de Cross River, a poursuivi le gouverneur. Selon le responsable, 27 pistes reliant les régions anglophones du Cameroun et le Nigéria, ont été découvertes, et que ces «voies propices» aux actes terroristes, doivent être surveillées de près. «Le Sourire du Crocodile III», va permettre en outre, de construire des bases militaires et d'observation tout au long des frontières de l'Etat de Cross River, a encore ajouté Ayade. Cette opération tend également à maintenir l'ordre et la paix au Nigéria lors des prochaines élections de 2019, ainsi que le festival culturel de Calabar organisé annuellement dans l'Etat de Cross River dans le sud-est du Nigéria. Février dernier, le Cameroun et le Nigéria avaient signé, à Abuja, un accord de coopération concernant «la non-prolifération des armes légères et de petit calibre».

«Cet accord de coopération entre le Cameroun et le Nigéria est une réponse face à la menace sécuritaire à laquelle les deux pays font face, à savoir, le banditisme, le terrorisme, le kidnapping et autres agressions», avait déclaré le porte-parole du gouvernement camerounais, Issa Tchiroma Bakari. Les combats sont quotidiens dans les régions anglophones du Cameroun. Selon des sources concordantes, aux groupes armés se sont ajoutées des bandes armées de bandits et pillards, qui rackettent les populations et entreprises encore présentes. Yaoundé, qui refuse le dialogue avec ces groupes armés qu'il estime être des «terroristes», a procédé depuis début 2018 à un important déploiement de forces de sécurité pour «rétablir l'ordre».

SAHARA OCCIDENTAL - MAROC:

Le président Ghali dénonce vigoureusement l'organisation par le Maroc d'un Forum à El Ayoune occupée

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali, a appelé l'ONU à prendre des mesures urgentes pour mettre fin à l'attitude irresponsable du Maroc envers sa charte, ses décisions et sa crédibilité, dénonçant avec force la détermination des autorités marocaines à organiser en début novembre «un forum d'affaires Maroc-France» dans la ville occupée d'El Ayoune.

Dans une lettre adressée au Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, le président sahraoui a dénoncé avec force les agissements marocains, affirmant que la tenue de ce genre d'événement par le Maroc dans la ville occupée d'El Ayoune sous la supervision directe du roi Mohamed V «dénote l'absence d'une volonté réelle et sincère auprès de la partie marocaine pour coopérer avec vos efforts et ceux de votre envoyé personnel Horst Kohler».

M. Ghali a dénoncé également les atermoiements de l'occupant marocain qui profite du mutisme injustifié de l'ONU pour poursuivre sa politique expansionniste hostile».

«Face à ces agissements provocateurs illégaux et immoraux, nous exhortons l'ONU à accélérer la prise de démarches urgentes pour contrer des agissements du Maroc qui fait fi de la charte et des décisions onusiennes», a-t-il soutenu. Il a rappelé que «depuis le début de l'occupation militaire marocaine illégale du Sahara Occidental, le 31 octobre 1975, l'Etat marocain n'a jamais cessé ses politiques dangereuses visant à changer la situation à son profit de manière systématique, rapide et globale dans tous les domaines



militaire, civil, politique, économique, social, démographique et autres».

Le président sahraoui a évoqué les activités et actions menées par l'occupant marocain qui «viol la Légalité internationale et le Droit humanitaire international», en pillant les richesses naturelles du Sahara occidental et en organisant des élections et forums économiques dans une région non soumise à son autorité. Il a rappelé, dans ce sens, «la grave violation de l'accord de cessez-le-feu et des accords militaires y afférents, par l'ouverture d'un terminal au niveau de Guerguerate, principale source de l'escalade enregistrée ces derniers temps».

Après avoir condamné la détermination des autorités

marocaines à organiser en novembre leur «Forum d'Affaires Maroc-France» dans la ville occupée d'El Ayoune, après avoir organisé le Forum de Crans Montana dans la ville occupée de Dakhla, me Président Ghali a déploré le fait que «le France, pays des libertés et des droits de l'homme, soit partie de cette rencontre en et défie le Conseil de Sécurité onusien où elle occupe le siège de membre permanent».

En janvier dernier, lors du dernier Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA tenu à Addis-Abeba, les appels pour la mise en œuvre de la déclaration adoptée, lors de sa 24e session tenue à Addis-Abeba du 30 au 31 janvier 2015, concernant le Forum Crans Montana, organisation

basée en Suisse, ont été réitérés afin de s'abstenir d'organiser des sessions dans la ville de Dakhla, au Sahara occidental occupé. Un appel a également été lancé aux Etats membres et aux organisations de la société civile africaine à boycotter le prochain forum.

Le président sahraoui a réaffirmé, dans sa lettre, que la présence du Maroc sur les territoires sahraouis, tel que précisé dans les décisions de l'Assemblée générale du Conseil de sécurité (CSI), de la Cour de justice internationale (CJI) et la cours de justice européenne (CJUE) entre autres, est une occupation militaire illégale, et que l'organisation de toute activité ou festivité organisée par l'occupant marocain dans les territoires sahraouis occupés constituent un acte offensif et provocateur qui va à l'encontre du droit international, du droit humanitaire international et du droit européen.

La CJUE a affirmé clairement dans ses arrêts notamment de décembre 2016 et février 2018, que la RASD et le Maroc étaient deux pays distincts et séparés et que l'exploitation des richesses sahraouies était un acte illégal sans l'aval du peuple sahraoui sous la direction de son seul représentant légal «le Front Polisario».

PRÉSIDENTIELLE EN RD CONGO:

L'opposition désignera un candidat commun

L'opposition congolaise, réunie pendant deux jours en Afrique du Sud, s'est engagée jeudi à désigner d'ici le 15 novembre un candidat commun pour l'élection présidentielle du 23 décembre en République démocratique du Congo (RDC). Dans un communiqué signé par sept formations, les ténors de l'opposition ont convenu de «décider de la désignation du candidat commun» lors de leur «prochain conclave (...) qui aura lieu au plus tard le 15 novembre 2018», selon un communiqué. Participants à la réunion les candidats à la présidentielle Martin Fayulu, Vital Kamerhe, Freddy Matungulu et l'opposant Adolphe

Muzito qui n'a pas pu se présenter. Félix Tshisekedi, en course pour la présidentielle au nom du parti historique d'opposition de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), et deux autres candidats recalés, Moïse Katumbi et Jean-Pierre Bemba, avaient envoyé des représentants à Pretoria. L'opposition a également réaffirmé sa «position de ne pas boycotter les élections du 23 décembre» et «exigé l'organisation d'élections libres, crédibles et inclusives» qui «ne permettront pas la tenue de toute parodie d'élections». Elle a de nouveau appelé au «retrait de la machine à voter», un écran tactile pour imprimer

le bulletin dans le bureau de vote qui pourra, selon elle, favoriser la fraude. Elle a enfin signé «un accord de coalition politique des forces de l'opposition en vue des élections du 23 décembre 2018», dont le détail n'a pas été communiqué. Selon un proche des participants à la réunion, cet accord reprend les termes du communiqué publié jeudi, à la veille d'une manifestation de l'opposition à Kinshasa. La présidentielle du 23 décembre doit désigner le successeur du président Joseph Kabila, resté dix-huit ans au pouvoir. Le pays n'a jamais connu de transition pacifique depuis son accession à l'indépendance en 1960.

DEMANDE D'ENQUÊTE À LA CPI:

Le Venezuela critique l'Allemagne

Caracas a accusé jeudi l'Allemagne d'avoir eu «une attitude arrogante» en appuyant une demande d'enquête de la Cour pénale internationale (CPI) sur d'éventuels crimes contre l'humanité commis par les pouvoirs du président Nicolas Maduro.

«L'attitude arrogante adoptée par le gouvernement allemand a une incidence négative sur les relations bilatérales», a déclaré dans un communiqué le ministère vénézuélien des Affaires étrangères, qui a appelé Berlin à «abandonner la volonté d'ingérence» et à «rentrer sa relation avec le Venezuela sur la construction et de mécanismes de dialogue». Six pays, l'Argentine, le Canada, le Chili, la Colombie, le Paraguay et le Pérou, ont demandé fin septembre dans une lettre à la CPI une enquête sur des crimes contre l'humanité

commis selon eux par les autorités du Venezuela. Avant l'Allemagne, la France et le Costa Rica se sont joints à cette initiative. Le ministère vénézuélien des Affaires étrangères a attribué la démarche de Berlin à l'influence de Washington. Selon le ministère, il n'est pas surprenant que l'Allemagne «se plie aux desseins du gouvernement belliciste des Etats-Unis qui, avec insistance, fait pression de manière obsèche sur les gouvernements du monde afin qu'ils prennent position» contre Caracas. Après l'appui apporté par la France à la demande d'enquête de la CPI, Caracas avait aussi accusé Paris de chercher à promouvoir «un changement de gouvernement par la force» au Venezuela et d'être coupable d'«ingérence».

ONU - DROITS DE L'HOMME

3 femmes et une ONG, lauréates du Prix des droits de l'homme de l'ONU 2018

La Présidente de l'Assemblée générale des Nations Unies, Maria Fernanda Espinosa, a révélé jeudi les quatre lauréats 2018 du Prix des droits de l'homme de l'ONU.

La militante tanzanienne, Rebeca Gyumi, l'avocate pakistanaise, Asma Jahangir (à titre posthume), l'activiste brésilienne, Joenia Wapichana (officiellement Joenia Batista de Carvalho) et l'ONG irlandaise «Front Line Defenders» sont les nouveaux lauréats de ce prix remis à des individus et à des organisations en reconnaissance de leur travail exceptionnel dans le domaine des droits de l'homme.

Rebeca Gyumi a fondé et dirige Msichana Initiative, une organisation de la société civile tanzanienne qui vise à autonomiser les filles par l'enseignement et à relever les défis qui limitent leur droit à l'éducation.

Elle travaille depuis plus de huit ans avec une organisation travaillant pour la jeunesse, en tant que personnalité de la télévision et défenseure des jeunes.

Mme Gyumi a contesté la constitutionnalité des articles 13 et 17 de la loi tanzanienne de 1971 sur le mariage, qui autorisaient les filles à se marier à 14 et 15 ans avec le consentement de leurs parents ou par décision judiciaire.

Elle a eu gain de cause devant la Haute Cour de Tanzanie en 2016.

Asma Jahangir (1952-2018) était la plus importante avocate des droits de l'homme au Pakistan.

Pendant trois décennies, elle a défendu les droits des femmes, des enfants, des minorités religieuses et des pauvres.

Ayant fondé le premier centre d'aide juridique au Pakistan en 1986, Mme Jahangir s'est engagée courageusement dans des affaires très complexes. Elle a été menacée, agressée en public et placée en résidence surveillée pour avoir défendu les droits humains. Elle fut la première femme élue présidente de l'Association du barreau de la Cour suprême du Pakistan, cofondatrice et première présidente de la Commission des droits de l'homme du Pakistan.

Mme Jahangir a également été Rapporteure spéciale des Nations



Unes sur les exécutions extrajudiciaires, arbitraires ou sommaires, puis Rapporteure spéciale sur la liberté de religion ou de conviction, puis Rapporteure spéciale sur la situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran.

Militante pour les droits des communautés autochtones, Joenia Wapichana, est la première femme avocate autochtone du Brésil et membre de la tribu Wapichana dans le nord du pays.

Après avoir saisi la Commission interaméricaine des droits de l'homme au sujet d'un conflit foncier, Mme Wapichana est devenue la première avocate autochtone à comparaître devant la Cour suprême du Brésil. En 2013, elle a été nommée première présidente de la Commission nationale de défense des droits des peuples autochtones.

«Front Line Defenders» est une organisation défendant et œuvrant pour la protection des défenseurs des droits de l'homme.

Également connu sous le nom de Fondation internationale pour la protection des défenseurs des droits de l'homme, l'organisation a été fondée à Dublin, en Irlande, en 2001, dans le but de protéger les défenseurs des droits de l'homme en danger. L'organisation s'efforce de répondre aux besoins de protection

identifiés par les défenseurs eux-mêmes et de leur permettre de poursuivre leur travail sans risque de harcèlement, d'intimidation ou d'arrestation.

Le Prix des droits de l'homme de l'ONU est l'occasion de reconnaître publiquement le travail des lauréats et d'envoyer un message clair aux défenseurs des droits de l'homme du monde entier: la communauté internationale leur est reconnaissante et soutient leurs efforts pour promouvoir tous les droits de l'homme pour tous.

Parmi les lauréats précédents figuraient Eleanor Roosevelt, Martin Luther King, Nelson Mandela, Jimmy Carter, Denis Mukwege, Malala Yusafzai, Amnesty International et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Créé par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1966, le prix a été décerné pour la première fois en 1968 à l'occasion du 20e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH), intitulé Journée des droits de l'homme, le 10 décembre.

La cérémonie de remise du prix 2018 aura lieu au siège des Nations Unies à New York en décembre 2018, dans le cadre des activités de commémoration de la Journée des droits de l'homme.

ONU:

La participation des femmes aux processus de paix reste «extrêmement limitée», selon le SG de l'ONU

La participation des femmes aux processus de paix officiels reste extrêmement limitée en dépit d'importants progrès, a estimé le Secrétaire général des Nations-Unies, Antonio Guterres, jeudi devant le Conseil de sécurité.

«Entre 1990 et 2017, les femmes ne représentaient que 2% des médiateurs, 8% des négociateurs et 5% des témoins et des signataires dans tous les processus de paix importants», a-t-il déploré lors d'un débat du Conseil de sécurité sur le rôle des femmes dans la paix et la sécurité et l'impact positif de leur émancipation politique et économique.

Le chef de l'ONU a déploré que les conflits continuent d'avoir un effet dévastateur sur les femmes

et les filles, l'ONU ayant documenté plus de 800 cas de violence sexuelle liée aux conflits en 2017, «soit une hausse de 56% depuis 2016».

Il a également constaté que le financement de programmes visant à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans les pays en conflit ne représente que 5% de l'aide bilatérale totale à ces pays.

«Chaque année, nous prenons des engagements louables, mais ils ne bénéficient pas du soutien financier et politique requis», a regretté le Secrétaire général.

Rappelant que la parité hommes-femmes a le plus grand impact potentiel sur l'efficacité et la crédibilité des opérations de l'ONU

sur le terrain, M. Guterres a annoncé la création d'un groupe de travail afin de mettre en place des mesures d'urgence en vue d'augmenter la présence des femmes qui ne représentent que 4% des soldats de la paix et 10% des effectifs de la police.

«J'ai créé un groupe de travail de haut niveau chargé d'examiner notre financement en matière d'égalité entre les sexes, notamment dans les domaines de la paix et de la sécurité», a-t-il dit.

«Je tiendrai les entités des Nations-Unies responsables de leurs engagements en matière de suivi des dépenses consacrées aux femmes, à la paix et à la sécurité, avec l'objectif d'atteindre ou de dépasser 15% d'ici à 2020», a assuré le

chef de l'ONU. De son côté, la Directrice exécutive d'ONU Femmes, Phumzile Mlambo Ngcuka, a regretté l'échec d'intégration des femmes dans le maintien de la paix».

«Les femmes ne peuvent pas être exclues des processus de paix uniquement parce qu'elles n'ont pas participé aux combats», a-t-elle estimé.

La cheffe d'ONU Femmes a conclu que les indicateurs annuellement relevés en matière de processus de paix et de médiation stagnent, quand ils ne chutent pas, et que les efforts sont superficiels pour intégrer les femmes dans les processus, celles-ci étant fortement marginalisées dans les institutions chargées de mettre en œuvre les accords de paix.

MEURTRE KHASHOGGI:

Erdogan: Le procureur général saoudien à Istanbul demain

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a annoncé hier que le procureur général d'Arabie saoudite était attendu demain à Istanbul dans le cadre de l'enquête sur le meurtre du journaliste saoudien Jamal Khashoggi.

«Dimanche, ils (les Saoudiens) vont envoyer leur procureur général en Turquie.

Celui-ci va rencontrer notre procureur général de la République à Istanbul», a déclaré M. Erdogan lors d'un discours à Ankara.

Il a en outre affirmé que les autorités turques étaient en possession «d'autres éléments» de preuves liés au meurtre, perpétré le 2 octobre par des agents venus du royaume saoudien, au consulat saoudien à Istanbul.

«Ce n'est pas comme si nous n'avions pas d'autres éléments, pas d'autres documents entre nos mains.

Mais demain est un autre jour.

Il ne sert à rien de se précipiter», a ajouté M. Erdogan. Le fait que Jamal Khashoggi «a été tué est une évidence. Mais où est-il? Où est son corps?», a poursuivi le dirigeant turc, ajoutant à l'adresse de Ryad: «qui a donné un tel ordre? (...) Il faut que les autorités (saoudiennes) l'expliquent».

M. Erdogan a ajouté que la Turquie avait partagé ses «preuves» avec d'autres pays, dont l'Arabie saoudite. «Sans leur donner les originaux, nous avons partagé nos informations et nos documents avec ceux qui étaient intéressés. Nous les avons partagés avec l'Arabie saoudite», a-t-il dit.

Revenant sur le déroulement de l'affaire, M. Erdogan s'en est vivement pris aux déclarations initiales de Ryad qui a démenti le meurtre de Khashoggi et affirmé que le journaliste avait quitté le consulat vivant. C'étaient des déclarations puériles», a notamment dit le président turc.

Le procureur général d'Arabie saoudite a évoqué jeudi pour la première fois, sur la base d'informations fournies par la Turquie, l'idée que le meurtre du journaliste Jamal Khashoggi avait été «prémedité» par ses auteurs

IRAK:

Pompeo s'entretient avec les nouveaux Premier ministre et ministre des Affaires étrangères irakiens

Le chef de la diplomatie américaine, Mike Pompeo a eu, jeudi, des entretiens téléphoniques avec le nouveau Premier ministre irakien, Adil Abd al-Mahdi, et le nouveau ministre des affaires étrangères, Mohammed Ali al-Hakim, suite à leur confirmation dans leurs fonctions par le Parlement irakien.

M. Pompeo a félicité Abd al-Mahdi pour sa confirmation officielle en tant que Premier ministre et pour ses efforts fructueux en vue de la formation du nouveau gouvernement de la République d'Irak, a déclaré la porte-parole du département d'Etat, Heather Nauert, dans un communiqué.

Le secrétaire d'Etat américain s'est engagé à collaborer étroitement avec le chef de l'exécutif irakien pour aider son gouvernement à assurer la stabilité, la sécurité et la prospérité à tous les Irakiens, exprimant son soutien aux efforts du gouvernement irakien pour assurer la sécurité.

Lors de son entretien avec le nouveau chef de la diplomatie irakienne, MM. Pompeo et Mohammed Ali al-Hakim, ont discuté des moyens de maintenir la stabilité et la sécurité en Irak dans les années à venir, a indiqué la porte-parole américaine dans un communiqué distinct.

Les deux parties sont déterminées à améliorer les relations bilatérales, a ajouté Mme Nauert.

Le nouveau Premier ministre irakien, Adil Abdul Mahdi, a prêté serment mercredi mais n'a pas réussi à obtenir l'approbation du parlement pour le choix de l'ensemble des membres de son cabinet.

Etant donné que seulement 14 des 22 membres du cabinet ont été approuvés pour le moment, M. Mahdi a dû commencer son mandat sans ministre de la Défense, sans ministre de l'Intérieur, et avec six autres postes ministériels encore vacants.

EUROPE SPATIALE: Préparation madrilène réussie avant les grandes décisions

L'Agence spatiale européenne (ESA) a annoncé qu'une réunion des ministres européens de l'Espace, jeudi à Madrid, préparatoire à une importante Conférence en novembre 2019 où seront décidées les orientations de l'Europe spatiale, a permis d'avancer sur plusieurs points stratégiques dans un «climat positif».

«Tous les sujets à l'agenda ont été discutés avec succès», a déclaré le directeur général de l'ESA, Jan Wörner, interrogé à l'issue de la réunion, qui ne traitait pas d'aspects budgétaires.

Les ministres et leurs représentants ont adopté à l'unanimité une résolution donnant au directeur général «le mandat d'instaurer des règles adéquates entre l'Union européenne et l'ESA», a précisé cette dernière dans un communiqué.

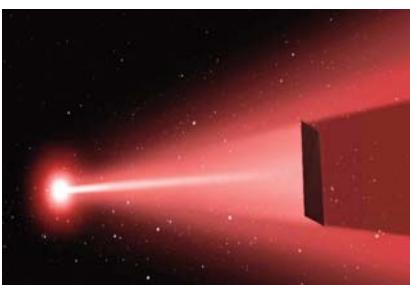
L'implication croissante de l'Union européenne dans le financement des projets spatiaux européens (programme Galileo de navigation par satellite, constellation Copernicus dédiée à l'observation de la Terre etc.) conduit à «repréciser la façon dont l'ESA et l'UE vont travailler ensemble», a indiqué Jean-Yves Le Gall.

L'ESA, qui compte 22 Etats membres, «doit se moderniser pour être plus flexible, plus agile, plus efficace», afin de s'adapter aux bouleversements en cours dans le secteur spatial mondial, a souligné Jan Wörner. «Cerise sur le gâteau», selon Jean-Yves Le Gall, un «document important» sur le lanceur européen Ariane 6 (dont le premier vol est prévu en 2020) et la petite fusée

semble l'ESA et l'UE», a ajouté M. Le Gall, qui représentait la France à cette réunion.

Les ministres et leurs représentants ont adopté à l'unanimité une seconde résolution fixant l'architecture de la Conférence ministérielle prévue fin novembre 2019 à Séville (Espagne). «Nous avons une feuille de route claire, avec l'ESA, les Etats membres et la Commission européenne qui vont travailler ensemble pour que cette conférence soit un succès», a indiqué Jean-Yves Le Gall.

«L'ESA, qui compte 22 Etats membres, «doit se moderniser pour être plus flexible, plus agile, plus efficace», afin de s'adapter aux bouleversements en cours dans le secteur spatial mondial, a souligné Jan Wörner. «Cerise sur le gâteau», selon Jean-Yves Le Gall, un «document important» sur le lanceur européen Ariane 6 (dont le premier vol est prévu en 2020) et la petite fusée



Vega C, a été signé par six donneurs d'ordre.

«L'ESA, la France, l'Allemagne, l'Italie, la Suisse et l'Espagne se sont engagées à ce que leurs satellites institutionnels partent sur des lanceurs européens», a-t-il dit.

«L'Union européenne a fait savoir qu'elle souhaitait faire la même chose» prochainement, a indiqué Jan Wörner. La déclaration conjointe des donneurs d'ordre devrait satisfaire les industriels européens qui construisent ces deux lanceurs et

ne cessent de réclamer l'assurance d'une préférence européenne sur les lancements institutionnels afin de pouvoir résister à la concurrence américaine. L'ESA a également signé un accord avec l'Agence spatiale italienne (ASI) pour le déploiement d'un télescope sur le site du mont Mufara en Sicile. Il sera chargé de détecter d'éventuels astéroïdes s'approchant de la Terre et risquant de rentrer en collision avec elle.

APS

RUSSIE: Premier décollage d'un Soyouz depuis le départ avorté

Un premier lancement d'une fusée russe Soyouz - 2.1b depuis le départ avorté de deux spationautes vers l'ISS le 11 octobre, a été effectué jeudi à cosmodrome de Plesetsk (nord) pour placer en orbite un satellite militaire.

«Jeudi, à 03H15 (00H15 GMT), a eu lieu le lancement réussi d'une fusée Soyouz-2.1b porteur d'un satellite militaire», a annoncé l'armée russe dans un communiqué, ajoutant que leur principale différence réside dans la puissance des moteurs du troisième étage. Les Soyouz-2.1 doivent d'ailleurs remplacer à partir de l'année prochaine les fusées Soyouz-FG, utilisées depuis près de 20 ans pour les lancements vers l'ISS, selon Konstantin Kreidenko, rédacteur de la revue spécialisée «Les nouvelles de GLONASS». Après l'échec du lancement vers l'ISS, Roscosmos a créé une commission d'enquête qui doit rendre ses résultats le 30 octobre et a suspendu tous les lancements de Soyouz. Cette suspension ne concerne pas les vols militaires.

spatiale russe Roscosmos, Dmitri Rogozine.

La fusée Soyouz-2.1b qui a décollé jeudi devait initialement être lancée le 19 octobre mais l'opération avait été reportée suite à l'échec du lancement vers l'ISS.

«Les Soyouz-FG comme celle qui a connu un problème à Baïkonour et les Soyouz-2.1b, sont en principe une seule et même fusée», a expliqué l'expert spatial Konstantin Kreidenko, ajoutant que leur principale différence réside dans la puissance des moteurs du troisième étage. Les Soyouz-2.1 doivent d'ailleurs remplacer à partir de l'année prochaine les fusées Soyouz-FG, utilisées depuis près de 20 ans pour les lancements vers l'ISS, selon Konstantin Kreidenko, rédacteur de la revue spécialisée «Les nouvelles de GLONASS». Après l'échec du lancement vers l'ISS, Roscosmos a créé une commission d'enquête qui doit rendre ses résultats le 30 octobre et a suspendu tous les lancements de Soyouz. Cette suspension ne concerne pas les vols militaires.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE CHLEF

Avis d'appel d'offres national ouvert Avec exigences de capacités minimales N° 20/2018

NIF : 099002019057818

N° d'opération : N.K 5 421 2 262 102 14 04

Intitulé de l'opération : aménagement et viabilisation et bornage de la zone d'expansion touristique de de Ain Hammadi oued desbes

Le wali de la wilaya de Chlef, représenté par le directeur des ressources en eau, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale pour la réalisation

PROJET : Réalisation des collecteurs principaux d'assainissement en deux (02) stations de relevage de la zone d'expansion touristique de Ain Hammadi

Le dossier d'appel d'offres est à retiré dès la parution du présent avis d'appel d'offres auprès de la Direction des ressources en eau de la wilaya de Chlef, Sis à Hay Meddahi route Hay Ennasr, Chlef.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres et qui remplissent les conditions ci-dessus :

L'appel d'offres s'adresse à toutes les entreprises individuellement, soit dans le cadre d'un regroupement momentané d'entreprises, disposant des capacités financières et techniques suivantes :

Capacités professionnelles :

Disposant d'un certificat de qualification et classification professionnelle (activité principale en hydraulique) en cours de validité

ENTREPRISE SEULE : disposant d'un certificat de qualification et classification professionnelle (activité principale en hydraulique) Catégorie IV et/ou plus en cours de validité, codes : 34-705 ; 34-709

DANS LE CADRE D'UN GROUPEMENT MOMENTANÉ D'ENTREPRISE : Mandataire du regroupement disposant d'un certificat de qualification et classification professionnelle (activité principale en hydraulique) catégorie IV et/ou plus en cours de validité, codes : 34-705 ; 34-709

Capacités financières :

Avoir réalisé un chiffre d'affaire moyen des années 2015, 2016 et 2017 supérieur ou égale à 30 000 000.0 DA.

Pour le cas d'un regroupement, il sera fait application à la moyenne des chiffres d'affaires (CA) de l'ensemble des membres constituant le regroupement.

Les bilans doivent comporter un accusé de réception des services des impôts pour les personnes physiques et visé par un commissaire aux comptes ou un comptable agréé pour personnes morales

Capacités techniques :

Avoir réalisé seul ou dans le cadre d'un regroupement un projet un projet dans le domaine d'assainissement, qui doit justifier par une attestation de bonne exécution délivrée par le maître d'œuvre public comportant les conditions minimales suivantes :

- Réalisation d'un projet de même nature.

Pour les soumissionnaires dans le cadre d'un regroupement momentané d'entreprise/1 un des membres du regroupement doit satisfaire les conditions d'éligibilité et doit présenter ses propres références professionnelles, conformément aux dispositions de l'article 57 paragraphe 03 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2018.

Moyen humaines

Ils doivent apporter la preuve qu'ils disposent au moins

a / Encadrement :

Un ingénieur ou master en hydraulique ou un ingénieur ou master en

Génie Civile

b / ouvriers

Une équipe de chantier supérieur à 10 ouvriers.

La liste des moyens humains doit être justifiée par les copies de diplôme et la déclaration annuelle des salariés (DAS) de l'année 2017, pour les employés intégrés durant l'année en cours, ils doivent présenter des attestations d'affiliation individuelles CNAS mois d'une année à la date d'ouverture des plis, ainsi que la mise à jour CNAS.

C / Moyens matériels :

Ils doivent apporter la preuve qu'ils disposent au moins d'une pelle mécanique – un retro chargeur – un camion à benne 10 tonnes et plus.

La liste des moyens matériels mis à la disposition du chantier avec copies des pièces justificatives.

Le matériel roulant mis à la disposition du chantier doit être justifié avec présentation des copies des cartes grises ou cartes jaunes en cours de validité appuyé de l'attestation de contrôle technique en cours de validité et assurance en cours de validité.

Pour le matériel non roulant, le soumissionnaire doit présenter des factures d'achat conforme.

Puissent refier le cahier des charges auprès de la direction des ressources en eau de la wilaya de Chlef. Bureau marché publicisé sis à Hay Meddahi route Hay Ennasr, Chlef.

L'offre comprendra toutes les pièces et documents définis à l'article II de l'instruction aux soumissionnaires de cahier des charges qui contient les documents suivants.

1 - Le dossier de candidature content :

- une déclaration de candidature ;
- une déclaration de probité ;
- les statuts pour la société ;
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;

- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou le cas échéant des sous-traitants.

a / Capacités professionnelles : Certificat de qualification et de classification (activité principale en hydraulique) en cours de validité

b / Capacité financière: Moyen financier justifié par les bilan des années 2018, 2016 et 2017 portant accusé de réception des services des impôts pour les personnes physiques et visés par un commissaire aux comptes ou un comptable agréé pour personnes morales et les références bancaires.

c / Capacité technique :

Moyens humains : la liste des moyens humains doit être justifiée par les copies de diplôme et la déclaration annuelle des salariés (DAS) de l'année 2017, pour les employés intégrés durant l'année à la date d'ouverture des plis, ainsi que la mise à jour CNAS.

Moyens matériels : la liste des moyens matériels mis à la disposition du chantier avec copies des pièces et assurance en cours de validité.

Pour le matériel non roulant, le soumissionnaire doit présenter des

factures d'achats conforme.

2- L'offre technique content :

- une déclaration à souscrire ;
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique
- Une mémoire technique justificatif ;
- délai de garantie de l'équipement ;
- planning de réalisation.

Ainsi, que tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public :

- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite du et accepté.

3- L'offre financière content :

- La lettre de soumission
- Le bordereau des prix unitaires (BPU)
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE)

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «Dossier de candidature», «offre technique» ou «offre financière», selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention «à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n°l'objet de l'appel d'offres».

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES

N°/2018

PROJET : Réalisation des collecteurs principaux d'assainissement et deux (02) stations de relevage de la zone d'expansion touristique de Ain Hammadi.

● La durée de préparation des offres est fixées de 21 jours.

● Le dépôt des offres est fixées le quinzième jour à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales avant midi (14h) au niveau de la direction des ressources en eau, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal le jour de dépôt des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

● La date d'ouverture des plis se fera le même jour de dépôt des offres à 14h00, au niveau de la direction des ressources en eau, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal le jour de dépôt des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

● Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (3) mois à compter de la date d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°702

grillage du café coagulation		fera des vers apaise		polit encore une fois		tournée de l'étard échouerais		coup de cœur garnit de rotin		outrage titane du chimiste		marque ànes sauva-ges	
rappels du passé enjoliveraient												grande mare filets de pêche	
Irlande gaélique gommée					brides attrané							petit grade	
paresseux très coupant		tête de cochon filets lumineux				lus difficilement arme de guerre			préposition piegeur de nichée			mot d'association de façon adroite	
qamin déliré		analogies d'idées fines dirigeantes			abîmes matière de canapé							longues périodes	
verdure du désert jamais vieux						immensité congèle-rait					canton suisse remarquas		
solide moyen de défense	lutin nordique				attentions rubidium symbolisé				troubles terminée				sauvage
accord du Sud signes distinctifs		bateau de course palpe				intensité beau parleur							avant ter
roue à gorge obsède					abîmé par le feu équipa					lever du jour patiente meneuse			
mollesse paqe des titres						maison de cure coup de feu				bien installé marque d'infinifitif			
pièce de mûture		posa									point cardinal soudés		ioli mois

Solution

C'est arrivé un 27 octobre



Mots Croisés n°2002

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1 C H A M A I L L E R I E	2 R E P A S S E U S E T	3 E P I L E V I S E R A	4 T A C S T E R I L E T	5 I T O U O R E E T I	6 N I L R I A U N I S	7 I T E R A T I F U N E	8 S E A B U S E R A I S	9 E S T A R R A G E	10 R E P E T E R A I E N T		
1 2 4 7 5 9 8 3 1 6	4 8 2 7 3 5 1 6	9 6 3 4 5 1 7 2 8	2 6 7 8 5 9 4 3	3 1 6 2 8 7 9 5 4	1 2 4 3 6 8 9 5 7	5 2 7 4 9 6 3 1 8	8 3 5 7 1 4 2 9 6	6 4 9 7 8 3 1 5 2	3 7 2 5 1 9 4 8 6	5 1 8 2 4 6 9 3 7	
8 9 5 3 1 6 4 7 2	9 6 3 4 5 1 7 2 8	7 5 1 8 6 2 4 9 3	2 6 7 8 5 9 4 3	3 1 6 2 8 7 9 5 4	1 2 4 3 6 8 9 5 7	5 2 7 4 9 6 3 1 8	8 3 5 7 1 4 2 9 6	6 4 9 7 8 3 1 5 2	3 7 2 5 1 9 4 8 6	5 1 8 2 4 6 9 3 7	
3 6 1 7 2 4 9 8 5	7 5 1 8 6 2 4 9 3	2 6 7 8 5 9 4 3	3 1 6 2 8 7 9 5 4	1 2 4 3 6 8 9 5 7	5 2 7 4 9 6 3 1 8	8 3 5 7 1 4 2 9 6	6 4 9 7 8 3 1 5 2	3 7 2 5 1 9 4 8 6	5 1 8 2 4 6 9 3 7		
4 3 8 2 6 1 5 9 7	3 1 6 2 8 7 9 5 4	1 2 4 3 6 8 9 5 7	5 2 7 4 9 6 3 1 8	8 3 5 7 1 4 2 9 6	6 4 9 7 8 3 1 5 2	3 7 2 5 1 9 4 8 6	5 1 8 2 4 6 9 3 7				
1 5 6 9 4 7 8 2 3	5 9 4 3 1 6 8 7 2	8 7 5 2 3 1 9 6 4	3 4 6 8 9 7 5 1 2	9 1 2 6 4 5 3 8 7	8 7 5 2 3 1 9 6 4	3 4 6 8 9 7 5 1 2	9 1 2 6 4 5 3 8 7	8 7 5 2 3 1 9 6 4	3 4 6 8 9 7 5 1 2	9 1 2 6 4 5 3 8 7	
9 7 2 8 5 3 6 4 1	5 9 4 3 1 6 8 7 2	8 7 5 2 3 1 9 6 4	3 4 6 8 9 7 5 1 2	9 1 2 6 4 5 3 8 7	8 7 5 2 3 1 9 6 4	3 4 6 8 9 7 5 1 2	9 1 2 6 4 5 3 8 7	8 7 5 2 3 1 9 6 4	3 4 6 8 9 7 5 1 2	9 1 2 6 4 5 3 8 7	
6 2 9 4 7 5 1 3 8 0	5 9 4 3 1 6 8 7 2	8 7 5 2 3 1 9 6 4	3 4 6 8 9 7 5 1 2	9 1 2 6 4 5 3 8 7	8 7 5 2 3 1 9 6 4	3 4 6 8 9 7 5 1 2	9 1 2 6 4 5 3 8 7	8 7 5 2 3 1 9 6 4	3 4 6 8 9 7 5 1 2	9 1 2 6 4 5 3 8 7	
5 8 4 1 3 2 7 6 9	3 1 6 2 8 7 9 5 4	1 2 4 3 6 8 9 5 7	5 2 7 4 9 6 3 1 8	8 3 5 7 1 4 2 9 6	6 4 9 7 8 3 1 5 2	3 7 2 5 1 9 4 8 6	5 1 8 2 4 6 9 3 7	8 7 5 2 3 1 9 6 4	3 4 6 8 9 7 5 1 2	9 1 2 6 4 5 3 8 7	
7 1 3 6 8 9 2 5 4	5 9 4 3 1 6 8 7 2	8 7 5 2 3 1 9 6 4	3 4 6 8 9 7 5 1 2	9 1 2 6 4 5 3 8 7	8 7 5 2 3 1 9 6 4	3 4 6 8 9 7 5 1 2	9 1 2 6 4 5 3 8 7	8 7 5 2 3 1 9 6 4	3 4 6 8 9 7 5 1 2	9 1 2 6 4 5 3 8 7	
8 7 5 2 3 1 9 6 4	8 7 5 2 3 1 9 6 4	3 4 6 8 9 7 5 1 2	9 1 2 6 4 5 3 8 7	8 7 5 2 3 1 9 6 4	3 4 6 8 9 7 5 1 2	9 1 2 6 4 5 3 8 7	8 7 5 2 3 1 9 6 4	3 4 6 8 9 7 5 1 2	9 1 2 6 4 5 3 8 7	8 7 5 2 3 1 9 6 4	
3 4 6 8 9 7 5 1 2	3 4 6 8 9 7 5 1 2	9 1 2 6 4 5 3 8 7	8 7 5 2 3 1 9 6 4	3 4 6 8 9 7 5 1 2	9 1 2 6 4 5 3 8 7	8 7 5 2 3 1 9 6 4	3 4 6 8 9 7 5 1 2	9 1 2 6 4 5 3 8 7	8 7 5 2 3 1 9 6 4	3 4 6 8 9 7 5 1 2	
9 1 2 6 4 5 3 8 7	9 1 2 6 4 5 3 8 7	8 7 5 2 3 1 9 6 4	3 4 6 8 9 7 5 1 2	9 1 2 6 4 5 3 8 7	8 7 5 2 3 1 9 6 4	3 4 6 8 9 7 5 1 2	9 1 2 6 4 5 3 8 7	8 7 5 2 3 1 9 6 4	3 4 6 8 9 7 5 1 2	9 1 2 6 4 5 3 8 7	

Grille géante n°702

2008 - Le professeur français Alain Carpenter, spécialiste de chirurgie cardiaque, présente le premier prototype de cœur artificiel.
 2015 - Des émeutes de plusieurs centaines de jeunes éclatent en France après l'électrocution mortelle de deux adolescents qui étaient réfugiés dans un transformateur pour échapper à la police. Ce drame déclencha 24 nuits de violences.
 2016 - À titre de sage-femme, Marie-Paule Lanthier pratique le premier accouchement au Québec à l'hôpital de l'arrondissement LaSalle, à Montréal.
 2017 - Le candidat de gauche Luiz Inacio da Silva, alias « Lula », remporte avec 55% pour cent des suffrages l'élection présidentielle brésilienne.
 2019 - À Vancouver, Ripudaman Singh Malik et Ajail Singh Bagri sont accusés d'avoir fait sauter un avion d'Air India, près de l'île de l'Île, en juin 1985, tuant 328 personnes.
 1990 - Au parlement d'Erevan, le premier ministre arménien Vazgen Sarkissian et sept autres personnes sont tués lors d'une fusillade.
 1998 - Le groupe Hollinger lance le quotidien National Post.
 1999 - Une foule de 60 000 personnes s'assied à Montréal, incitant les Québécois à voter Non au référendum du 30; plusieurs manifestants hors Québec, où la loi du financement électoral ne s'applique pas, avaient eu le voyage payé.
 1999 - En Italie, les anciens premiers ministres Arnaldo Forlani et Bettino Craxi sont condamnés à la prison pour corruption; Craxi s'est déjà enfui en Tunisie.
 1999 - La Cour fédérale statue que les militaires homosexuels canadiens sont victimes de discrimination, ce à quoi accepte de mettre fin le ministère de la Défense.

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, MOHAMED HATTAB «L'Algérie se félicite de l'attachement de l'UA à la lutte contre la corruption»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab a indiqué jeudi à Alger que l'Algérie a noté avec satisfaction l'attachement de l'Union africaine (UA) à la lutte contre le phénomène de la corruption à travers la mise en place de différents mécanismes.

S'exprimant lors des travaux de la 3e session ordinaire des ministres de la Jeunesse, de la Culture et des Sports des pays africains, organisée à Alger du 21 au 25 octobre, le ministre a fait savoir que «l'Algérie note avec satisfaction l'attachement de l'Union africaine à la lutte contre le phénomène de la corruption à travers la mise en place des différents mécanismes».

Dans ce cadre, l'Algérie a salué la position de l'UA qui a fait de 2018 une année pour la lutte contre la corruption sous le thème «Vaincre la corruption : une voie durable pour la transformation de l'Afrique».

Soulignant l'importance d'inscrire la corruption dans la liste des priorités de l'action africaine, M. Hattab a rappelé les que l'Algérie a été parmi les premiers pays signataires, en octobre 2013, du traité de l'ONU relatif à la lutte contre la corruption, lequel a été adoptée par un décret présidentiel en 2004.

Il a ajouté que l'Algérie avait fait l'objet, en 2013, d'une évaluation par les pairs au titre du premier cycle d'examen qui a porté sur deux chapitres de la Convention des Nations unies contre la corruption, à savoir «l'incrimination, détection et répression» et «la coopération internationale».

Le ministre de la Jeunesse et des sports a rappelé, dans ce cadre, les efforts déployés par l'Algérie en matière de lutte contre la corruption, citant la constitutionnalisation de la lutte contre ce fléau et la création de l'Organisation nationale de prévention et de lutte contre la corruption qui a pour mission principale de proposer une politique globale de prévention de la corruption et d'élaborer un rapport qui est soulevé au président de la République.

Il a affirmé, dans ce sens, que l'Algérie était parmi les pays pionniers au niveau africain en matière de lutte contre ce fléau qui ne cesse d'accroître. M. Hattab, a également rappelé la position de l'Algérie relevée dans le message du président de la République, lors du 30e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA tenu janvier dernier, dans lequel il a affirmé que la lutte contre la corruption est étroitement liée à «la consolidation de l'Etat de droit et de la démocratie, de sorte à ce que le phénomène de la corruption recule à mesure de la progression dans l'éducation d'un Etat juste avec des institutions fortes et crédibles».

A ce propos, le ministre a mis en avant le rôle prépondérant de la jeunesse africaine dans la construction d'une culture forte permettant de lutter contre la corruption, un fléau, a-t-il relevé, qui entrave le processus de développement en Afrique et qui engendre au continent, selon les experts, des pertes s'élargissant à plus de 50 milliards USD par an. L'Afrique a besoin d'une entente mutuelle, d'un développement global, d'une coopération et une conjugaison des efforts, a soutenu le ministre, soulignant que la commission technique chargée de la jeunesse et des sports a révélé la détermination de l'Afrique à promouvoir son potentiel jeune et améliorer la gouvernance à tous les niveaux.

Selon le responsable, l'Algérie est considéré comme étant un modèle à l'instar du Mécanisme africain d'évaluation des pairs (MAEP) en termes de bonne gouvernance locale, une initiative intégrée dans les programmes des gouvernements africains, à l'instar du mécanisme africain.

Par ailleurs, M. Hattab a réaffirmé que l'Algérie est partvenue, grâce à la bonne gouvernance du président de la République, à asseoir les valeurs de la sécurité et de la stabilité, jeter les bases du développement durable, promouvoir les initiatives de la réconciliation et du vivre ensemble en paix, ainsi qu'à généraliser son modèle réussi dans le règlement et la prévention contre les conflits.

Fidèle à ses principes et engagée à respecter les chartes de l'Union africaine (UA) et les conventions internationales, l'Algérie demeure soucieuse de sauvegarder la sécurité et l'unité du continent et œuvrer à sa relance, a affirmé le ministre. Pour rappel, le président de la République a été honoré lors de cette assise tenue par les ministres, en guise de reconnaissance pour ses efforts visant à lutter contre la corruption, à générer la paix et à résoudre les conflits que connaît le continent africain. L'Algérie, représentée par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, a été élue pour présider le bureau du nouveau Comité technique spécialisé, jeunesse, culture et sport, pour un mandat de deux ans.

APS

COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIALISÉ (J.C.S) : L'Algérie préside le nouveau bureau pour un mandat de deux ans

L'Algérie, représentée par le ministre de la jeunesse et des sports, M. Mohamed Hattab, présidera le bureau du Comité technique spécialisé, jeunesse, culture et sport de l'Union Africaine, pour un mandat de deux ans.

Hattab présidera le bureau et aura comme vice-présidents, les ministres de la jeunesse et des sports de la Zambie (1er vice-président), du Nigeria (2e vice-président) et celui de la république du Congo (3e vice-président). Le rapporteur du bureau est le ministre de la jeunesse et des sports de l'Ouganda.

Le nouveau bureau a été plébiscité, jeudi à Alger, par les représentants des 33 pays présents sur les 37 membres de l'assemblée, aux travaux de la 3e session du Comité technique spécialisé, jeunesse, culture et sport de l'Union Africaine qui devront prendre fin jeudi avec l'adoption des différentes recommandations et suggestions des experts africains de l'ensemble des commissions qui étaient en clôtures depuis dimanche.

Après l'élection du



nouveau bureau du Comité technique spécialisé, jeunesse, culture et sport de l'Union Africaine, le ministre de la jeunesse et des sports, Mohamed Hattab, a tenu, en sa qualité du nouveau président du Comité technique spécialisé, jeunesse, culture et sport de l'Union Africaine, pour les deux an-

nées à venir, et au nom de tous les membres présents, à saluer le bureau sortant pour les efforts consentis et l'excellent travail accompli et qui répondent aux aspirations de l'Afrique et de sa jeunesse», a déclaré Hattab.

COMITÉ TECHNIQUE SPORT DE L'UA : Plusieurs recommandations pour le développement du sport en Afrique

Les experts africains réunis du 21 au 25 octobre à Alger, lors de la 3e session ordinaire du Comité technique spécialisé de l'Union africaine (UA) sur la jeunesse, la culture et le sport, ont avancé une série de recommandations pour renforcer les acquis et aller de l'avant.

Parmi les recommandations, figure la proposition de l'Algérie de réviser les relations de l'Afrique avec les organismes sportifs internationaux. «L'Algérie a proposé d'ouvrir le débat sur ses relations avec les instances sportives internationales pour la gestion et le développement du sport. On invite tous les pays du continent et les parties concernées à un forum à

ce sujet prévu l'année prochaine», a indiqué à l'APS le président de la zone 1 et conseiller au ministère de la Jeunesse et des Sports, Sid Ahmed Selmi. De là, les Etats sont appelés à faire des efforts pour assurer un développement «harmonieux» du sport avec les instances internationales, dans une approche globale et inclusive.

Pour cela, il est demandé aux membres africains de créer, entre autres, des fonds pour le sport afin de renforcer la capacité de l'Afrique à organiser des événements majeurs. La session a aussi insisté sur l'intégration «obligatoire» des femmes dans les structures sportives de leurs régions respectives.

Le volet antidopage a eu sa part

de discussions et propositions lors de la rencontre d'Alger qui a été l'occasion de procéder à la désignation de quatre nouveaux membres africains au Conseil de fondation de l'Agence mondiale antidopage. Il s'agit de l'Afrique du Sud, de l'Egypte, du Ghana et du Cameroun. La session a entériné, à cette occasion, l'organisation par le Maroc des 12es Jeux Africains en 2019, alors que le Sénégal a été félicité pour être le premier pays africain à organiser les Jeux Olympiques de la jeunesse en 2026.

Ces recommandations et autres ont été soumises à la réunion des ministres de la Jeunesse, des Sports et de la Culture qui se poursuit au Palais des nations.

Ouverture du grand musée d'Afrique à «l'horizon 2022»

La Commissaire aux Affaires sociales de l'Union africaine (UA), Amira Fadel, a affirmé jeudi à Alger, que sa Commission œuvrera à l'ouverture du grand musée d'Afrique «à l'horizon 2022».

Lors des travaux de la troisième session ordinaire du Comité technique spécialisé, Jeunesse, culture, sport de l'UA, tenus au Palais des nations (Club des Pins), la commissaire aux Affaires sociales a précisé que «le grand musée d'Afrique» devant être abrité par la «Villa du Traité» à El Biar (sur les hauteurs d'Alger), était «l'un des projets phares

de la Commission». Mme Amira Fadel a tenu à souligner, par ailleurs, l'objectif de la troisième session du comité technique (Culture, Jeunesse, Sports), à savoir «la réalisation de l'agenda de l'UA 2063» visant à «construire une Afrique unie et épouser à travers la lutte contre la corruption par le biais de la culture et du sport».

L'intervenante a déploré «l'ampleur de la corruption» au niveau du continent, étant «la raison principale de son retard», indiquant, à cet effet, que l'UA «a consacré ses réunions en 2018 et 2019 pour lutter contre ce phénomène». Pour sa part le ministre de la Cul-

ture, Azzedine Mihoubi, a mis l'accent sur la nécessité d'accorder à l'enseignement et à la culture «leur vraie valeur», au sein des sociétés africaines et d'«éradiquer le vide» existant dans la vie des jeunes afin que ces derniers «puissent être les artisans de leur avenir».

Le grand musée d'Afrique «sera inauguré», dès le dépôt par les pays africains de pièces archéologiques, invitant ces pays à l'en-tame de cette opération.

Il a, d'autre part, ajouté que l'annonce de la date de l'ouverture du Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en

Afrique, de catégorie 2, placé sous l'égide de l'Unesco et qui a pour siège la capitale Alger, «se fera prochainement».

Le ministre a mis en avant «l'expérience» de l'Algérie en matière de gestion des parcs naturels, des droits d'auteur et droits voisins, appelant, à cet égard, les pays africains «à en tirer profit», notamment à travers les sessions de formation.

L'Algérie a été élue, jeudi matin, à la présidence de la nouvelle session du Comité technique spécialisé (CTS) de l'Union africaine sur la jeunesse, la culture et le sport, pour une période de deux (02) années.

ATHLÉTISME : Taoufik Makhloufi : «Objectif, les JO-2020 de Tokyo»

Le double vice-champion olympique du 800 et 1500 m à Rio de Janeiro-2016 Taoufik Makhloufi, éloigné des pistes depuis près de deux ans à cause d'une méchante blessure, entamera dans les prochains jours un stage bloqué à l'étranger pour préparer les grandes échéances internationales à venir dont les Jeux Olympiques JO-2020 de Tokyo.

«J'ai repris les entraînements il y a près de deux mois ici en Algérie. Je vais effectuer à partir de la fin du mois d'octobre/début novembre la première étape de ma préparation à l'étranger avec un stage bloqué en France en prévision des prochaines échéances internationales, entre autres les Championnats du monde 2019 à Doha et surtout Tokyo-2020 qui demeurent mon objectif principal, sans oublier les Jeux méditerranéens Oran-2021», a déclaré Makhloufi dans un entretien à l'APS.

«J'ai concocté avec mon coach un programme de préparation qui prend en considération tous les aspects en vue des prochains rendez-vous. Des stages en altitude sont prévus en Afrique du Sud et au Kenya. Je compte ensuite effectuer des courses courtes de cross-country avant de prendre part à certains meetings pour évaluer ma forme et aborder ainsi les Championnats du monde 2019 de Doha qui constituent un objectif intermédiaire», a-t-il ajouté.

Le natif de Souk-Ahras ne semble guère être inquieté outre mesure par

les deux années passées loin des pistes. Au contraire, il est bien décidé à retrouver progressivement la forme qui était sienne avant sa blessure.

«Je suis serein et confiant, ma blessure n'est plus qu'un mauvais souvenir. Je me sens bien dans ma peau. Je vais travailler dur pour atteindre mes objectifs. J'ai tracé un programme de préparation avec mon entraîneur et la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) que nous avons proposé au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS). Je pense être en forme d'ici aux Mondiaux-2019. J'ai acquis beaucoup d'expérience qui va m'aider dans ma préparation. Je suis concentré sur mon travail 100% avec l'aide de tout mon staff technique et médical. Le secret de la réussite réside dans le travail et la bonne préparation», a-t-il estimé.

Aller arracher «quelque chose de grand»

Interrogé sur ses relations avec la FAA et le MJS, l'ancien champion olympique du 1500 m à Londres en 2012 s'est félicité de la «bonne entente» et espère

que toutes les parties vont tirer dans la même direction pour l'intérêt général du sport algérien.

«Je remercie le ministère pour son aide. Je souhaite que les procédures administratives se fassent le plus normalement du monde sans bureaucratie. De son côté, la FAA fait pour le moment l'essentiel pour m'aider. Je vais faire le maximum pour être à la hauteur», a-t-il promis.

Makhloufi, qui reste le seul athlète à avoir offert à l'Algérie trois médailles olympiques (une en or et deux en argent) en deux participations aux JO, ne compte pas s'arrêter là.

«Je me sens toujours capable d'aller arracher quelque chose de grand. Les prochains Jeux de Tokyo constituent mon objectif numéro 1. Je vais me donner à fond pour être présent à ce rendez-vous, comme en 2012 et 2016. Les Mondiaux de Doha seront également un objectif pour moi. Je veux décrocher un titre mondial qui manque à mon palmarès. Lors des Championnats du monde 2015 de Pékin, j'ai terminé à la quatrième place dans des conditions spéciales,



sans entraîneur. Après les JO-2016, j'ai bien préparé les Mondiaux de Londres-2017 avec l'objectif de monter sur le podium, mais malheureusement une blessure de dernière minute a freiné mes ambitions», se souvient Makhloufi. Enfin, le meilleur athlète algérien 2012 selon le sondage de l'APS est bien conscient de la grande et rude tâche qui l'attend mais reste bien décidé à procurer encore de la joie au peuple algérien. «Mon rêve est de réussir mes trois objectifs à savoir les Mondiaux-2019, les JO-2020 et les JM-2021 à Oran. Le programme est ambitieux, c'est une mission difficile qui nécessite beaucoup de sacrifices, d'abnégation et de travail, indispensables pour la réussite. Je saisiss cette occasion pour appeler la jeunesse algérienne à avoir un objectif dans la vie et travailler dur pour l'atteindre», a-t-il conclu.

SEMI-MARATHON D'ALGER : 850 coureurs présents à la 7^e édition

850 coureurs étaient au départ vendredi de la 7^e édition du semi-marathon d'Alger, organisé à l'esplanade de la forêt Bois-des-cars (Dély-Ibrahim) sous le thème : « Bien être, sport et santé ».

Ce rendez-vous, qui a regroupé des personnes non affiliées à un club ou une association structurée, a été organisé par l'agence Pro Organisation, en collaboration avec la Fédération algérienne du sport pour tous (FAST).

«C'est une véritable fête pour nous. Les autorités locales étaient très contents de cette édition. Nous avons eu 2500 inscrits, mais au départ, il y a eu 850 coureurs toutes catégories confondues. Il y a eu des athlètes de 10 nationalités, résidant en Algérie. C'est très important. Je pense que nous avons progressé en matière d'organisation.

Les conditions climatiques étaient idéal avec cette belle journée ensoleillée», a affirmé à l'APS Abdelmajid Rezkane, manager général de l'agence. Le semi-marathon d'Alger,

disputé sur une distance de 12 km, a été marqué par la participation de toutes les catégories d'âge, aussi bien chez les messieurs que chez les dames.

Le coup d'envoi de la course a été donné à proximité de l'Université de Dély-Brahim, sur les hauteurs de la capitale. «Il faut préciser que le choix porté sur la distance de 12 km avait pour objectif de permettre à tout le monde de courir et surtout de terminer la course. S'il y a eu 21 km, la majorité des coureurs auraient certainement trouvé des difficultés. Nous allons réfléchir pour organiser deux épreuves en même temps en vue de la prochaine édition, toujours à Dély-Brahim.

Notre manifestation va dans intérêt du sport, la jeunesse, et le pays», a-t-il conclu. A la fin de la compétition, le classement a été établi en fonction du sexe et surtout de la catégorie d'âge : 18-30 ans, 31-40 ans, 41-50 ans, 51-60 ans, et 61 ans et plus.

Les vainqueurs ont eu droit à un bon d'achat de 10.000 dinars chez

l'un des sponsors de cet événement, en plus d'un smartphone. Le semi-marathon d'Alger reprend ainsi ses droits après trois années d'arrêt.

La précédente édition s'était déroulée le 19 octobre 2015, organisée en solidarité avec les enfants trisomiques.

Classement général :

- 1- Ziar Ali
- 2- Benamar Abdelbaka
- 3- Kahlia Khaled.

Classement par catégories (messieurs) :

- | |
|-----------------------------------|
| 18-30 ans : Asnouni Hocine |
| 31-40 ans : Benaziza Hocine |
| 41-50 ans : Zanane Samir |
| 51-60 ans : Merouane Braham |
| 61 ans et plus : Laddada Mustapha |

Classement par catégories (dames) :

- | |
|----------------------------------|
| 18-30 ans : Moumeni Kahina |
| 31-40 ans : Ettayeb Amina |
| 41-50 ans : Defous Sonia |
| 51-60 ans : Bouziani Cherifa |
| 61 ans et plus : Harkat Zoulikha |

CHAMPIONNAT NATIONAL MILITAIRE INTER- ÉCOLES DE BASKETBALL: L'Ecole militaire polytechnique (EMP) sacrée

L'Ecole militaire polytechnique de la Première région militaire (PRM) a remporté jeudi le championnat national militaire inter-écoles de basket-ball, dont les compétitions ont été ouvertes, lundi à Blida, à la salle omnisports du

Complexe régional militaire de la PRM.

L'Ecole militaire polytechnique de Bordj El Bahri a été sacrée grâce à sa victoire sur l'Ecole supérieure de la défense aérienne du territoire (PRM), dans un match de grande facture,

réfléchissant le haut niveau atteint par le sport militaire.

La troisième place est revenue à l'Académie militaire de Cherchell.

Cet événement sportif, de quatre jours, a vu la participation de 12 équipes, représentant différentes

écoles et académies militaires relevant des six régions militaires du pays, dont l'Ecole supérieure d'administration militaire de la 2^e région militaire et l'Ecole nationale de santé militaire de la PRM.

TLEMCEN : Le championnat de wilaya du sport scolaire débutera le 31 octobre

Le championnat de wilaya du sport scolaire se tiendra du 31 octobre au 3 novembre prochains, à Tlemcen, a-t-on appris, jeudi, de la direction locale de la jeunesse et des sports. Cette manifestation, initiée par la fédération algérienne de sport scolaire, verra la participation de 600 élèves (filles et garçons) des trois paliers scolaires dans quatre disciplines, à savoir le tennis de table, les jeux d'échecs, la natation et le judo, a souligné le DJS Abdou Bouraoui.

Les compétitions de ce championnat se tiennent au niveau de la piscine olympique Mohammed Ghazi, de l'OPOW Colonel Lotfi de Tlemcen, le complexe sportif de proximité de Sabra. Les compétitions seront encadrées par des arbitres des ligues de wilayas dans les disciplines précitées.

Les trois premiers vainqueurs de chaque spécialité seront récompensés pour encourager à développer leurs performances et leurs talents, a ajouté le même responsable.

Abdou Bouraoui souligné qu'en marge de cette manifestation, 87 sportifs de Tlemcen, ayant obtenu des titres aux championnats nationaux, arabes, africains et internationaux, dans 18 disciplines seront honorés à l'occasion de la célébration du 64^e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale.

LUTTE / CHAMPIONNATS DU MONDE (SENIORS): Benaissa (72 kg) et Fergat (55 kg) éliminés en 1/8 de finale

Les lutteurs algériens Tarek-Aziz Benaissa (72 kg) et Fergat Abdelkrim (55 kg) ont été éliminés en huitièmes de finale des championnats du monde 2018 (seniors) qui se déroulent à Budapest en Hongrie. Pour le compte des qualifications de la lutte gréco-romaine, Benaissa (72 kg) a battu le Tchèque, Matous Morbitzer (8-4), avant de perdre en 1/8 de finale devant le Hongrois, Balint Korpassi (11-0).

Son compatriote Fergat (55 kg) a connu le même sort en s'inclinant en 1/8 de finale devant le Brésilien, Sargis Khachatryan (5-3). De leur côté, Boudjemline Adem (87 kg) et Hamza Haloui (97 kg) effectuent leur entrée en lice dans le même style. La sélection algérienne masculine de lutte associée (gréco-romaine) prend part avec quatre lutteurs aux championnats du monde 2018 (seniors), organisés du 23 au 28 octobre à Budapest en Hongrie, sous la conduite du staff technique national, composé du Roumain Rusu Dumitru Cornell et Benjedaa Maazouz.

HANDBALL / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS : Le GS Pétroliers dans le dernier carré

Le club de handball algérien, GS Pétroliers, s'est qualifié aux demi-finales Championnat d'Afrique des clubs champions messieurs, en dominant son homologue gabonais de Phoenix sur le score de 24 à 20 (mi-temps : 15-09), en quart de finale disputé jeudi à Abidjan (Côte d'Ivoire).

Les Pétroliers défieront en demi-finale, prévue vendredi, Al Ahly du Caire d'Egypte qui a battu les Marocains du Raja d'Agadir sur le score de 31 à 20. Les deux autres quarts de finale opposent ce jeudi le tenant du titre le Zamalek (Egypte) au Red Star (Côte d'Ivoire) et FAP (Cameroun) à la JS Kinshasa (RD Congo). La finale de cette 40^e édition du Championnat d'Afrique des clubs champions se jouera le dimanche 28 octobre.

CHAMPIONNAT ANGLAIS (DIV.2) NOTTINGHAM FOREST : **Soudani enchaîne et rassure Belmadi**

L'attaquant international algérien, Hilal Soudani, éloigné des terrains depuis le 24 août dernier en raison d'une blessure au genou, a enchaîné son deuxième match cette semaine, mercredi soir lors de la victoire en déplacement face à Bolton (3-0), pour le compte de la 14e journée du championnat d'anglais de division 2 (Championship). Le deuxième meilleur buteur de l'équipe nationale en activité (22 buts) a fait son apparition en seconde période (80e).

Il a effectué son retour à la compétition quatre jours plus tôt lors de la défaite concédée à domicile face à Norwich City (2-1) en championnat. Son dernier match remontait au 24 août à domicile face à Birmingham City (2-2) à l'occasion de la 5e journée.

Cette blessure avait empêché Soudani d'être retenu pour les trois derniers matchs de l'équipe nationale en qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2018 en septembre face à la Gambie (1-1), et en octobre lors de la double confrontation contre le Bénin (victoire 2-0, puis défaite 1-0).

Il devrait effectuer son retour chez les Verts face au Togo, le 18 novembre prochain à Lomé, lors de la 5e journée des qualifications, et du coup offrir une option offensive supplémentaire pour le sélectionneur national Djamel Belmadi. A l'issue de cette victoire, Nottingham Forest se hisse à la 7e place avec 22 points, accusant deux points de retard sur les places donnant accès aux barrages d'accès.

QUALIFICATIONS CAN-2019 (5E JOURNÉE) TOGO : **Le Roy : «Gagner face à l'Algérie et repasser devant»**

Le sélectionneur français de l'équipe togolaise de football Claude Le Roy, a relevé la nécessité de l'emporter face à l'Algérie le 18 novembre prochain à Lomé, estimant que le Togo était revenu de loin dans les qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019.

«Ce sera un match compliqué. Mes deux meilleurs défenseurs centraux, Hakim (Ouro-Sama) et Djene (Dakonam), sont suspendus, il va falloir être créatif. Je sais que les Algériens ne sont pas contents de jouer sur cette pelouse dangereuse et ils ont raison : si on tacle, on peut s'arracher la peau. C'est ce qui est d'ailleurs arrivé à un de mes joueurs.

Ce n'est pas très compliqué, il va falloir gagner ce match. On revient de très loin et si on gagne on repasse devant l'Algérie. Il y a des joueurs de talent au Togo et on peut leur poser de grands problèmes, comme eux peuvent nous en poser aussi.

Ce sera un super match mais il ne faut pas oublier que ça reste que du football», a affirmé le coach des Eperviers dans un entretien au site sportif Actufoot. Au terme de la 4e journée, l'Algérie et le Bénin se partagent le fauteuil de leader du groupe D avec 7 points chacun, devant le Togo (5 points), alors que la Gambie ferme la marche avec 2 points.

Le sélectionneur du Togo est revenu sur le cas du son capitaine et joueur vedette Emmanuel Adebayor, ce dernier a décidé de boycotter son équipe, refusant d'évoluer sur la pelouse détériorée du stade de Lomé «Il n'y a pas de dossier Adebayor ! Il ne jouait pas mais il était là avec nous. C'est quelqu'un qui a des grands segments et qui a du mal avec la pelouse de .

On verra pour l'Algérie mais il est trop handicapé par cette surface qui est une tôle ondulée abominable. On a un terrain qui est en travaux et qu'on ne peut plus utiliser et un autre qui est catastrophique, c'est une honte. Avec ses grands compas, quand il s'entraîne dessus, il a des tendinites, des problèmes articulaires. Il a 35 ans, il n'est plus très jeune.

Ce genre de terrain le bousille complètement au niveau physique. On ne peut pas imposer à un joueur de jouer, surtout qu'il était trop handicapé. Tant que la CAF et la FIFA toléreront qu'on joue sur des champs de patates, il ne faudra pas s'étonner que l'Afrique ait du mal footballistiquement parlant.

Malheureusement, on s'occupe plus des fauteuils présidentiels dans les loges que des pelouses», a-t-il regretté. Dans l'autre match de la 5e journée, la Gambie accueillera à Banjul le Bénin le 17 novembre. La 6e et dernière journée des qualifications se jouera en mars 2019. Les deux premiers du groupe se qualifient pour la phase finale de la CAN-2019.

APS

CLASSEMENT FIFA : **L'Algérie gagne deux places (67e)**

La sélection algérienne de football a gagné deux places (67e) au classement mondial du mois d'octobre, publié jeudi par la Fédération internationale (Fifa) sur son site officiel.

Les Verts, qui restent sur une victoire (2-0) et une défaite (1-0) face au Bénin en qualifications de la CAN-2019, pointent au 13e rang au niveau continental derrière la Tunisie (22e), le Sénégal (25e), le Nigeria (44e), la RD Congo (46e), le Maroc (47e), le Cameroun (51e), le Ghana (52e), le Burkina Faso (57e), l'Egypte (58e), la Côte d'Ivoire (64e), la Guinée (65e) et le Mali (66e). Le Togo, prochain adversaire de la sélection nationale le 18 novembre prochain à Lomé à l'occasion de la 5e journée des qualifications de la CAN-2019, stagia à la 123e position. Le Bénin et la Gambie, qui complètent le groupe D des qualifications, pointent respectivement aux 87e et 173e places. Dans le haut du classement, la Belgique a pris les commandes, devant la France. L'échange des places entre Angleterre (5e) et Uruguay (6e) est le seul autre mouvement dans le Top 10. Beaucoup plus loin, Gi-



ibraltar (190e) «enregistre la meilleure progression en termes de places (+8) grâce à deux victoires - les premières de son histoire - contre l'Arménie et le Liechtenstein, atteignant du même coup son meilleur classement», écrit la Fifa. Le prochain classement Fifa sera publié le jeudi 29 novembre.

LIGUE 2 MOBILIS/ US BISKRA - MC EL EULMA: **Les supporters interdits de déplacement (LFP)**

La rencontre US Biskra - MC El Eulma, comptant pour la 12ème journée du championnat Mobilis de la Ligue 2, prévue vendredi à Biskra, se déroulera uniquement en présence des supporters de l'équipe hôte, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. «Les présidents

des deux clubs, ont convenu, d'un commun accord, à inviter les deux galeries de s'abstenir à effectuer le déplacement chez l'équipe hôte à l'occasion de la rencontre de ces deux équipes», a écrit la LFP dans un communiqué.

«C'est dans un esprit de responsabilité que les deux prési-

dents, animés par le souci de préserver la sécurité de leurs supporters, ont pris cette décision afin d'éviter tout éventuel débordement», a ajouté la LFP. Pour rappel, les matches qui ont opposé les deux formations lors de la saison 2016/2017 ont été émaillés par des incidents.

LIGUE 1 MOBILIS/ JS.SAOURA: **Résiliation à l'amiable du contrat de l'international Guinéen Saidabou Bassiri Camara**

La direction de la JS Saoura a résilié à l'amiable le contrat de l'international guinéen, Saidabou Bassiri Camara, a appris l'APS jeudi auprès du club de Ligue 1 de football Mobilis. Le milieu de

terrain offensif avait signé un contrat de trois ans avec les Jaunes et Verts en juillet 2018, et dont c'est la première aventure pour le joueur ce 24 ans en dehors de la Guinée, étant donné qu'il a évolué

durant toute sa carrière au Kaloum Star de Conakry, capitale de ce pays africain, a précisé la même source.

«Depuis son recrutement ce joueur n'a pas apporté un plus à notre

club, de même qu'il ne s'est pas adapté au jeu de notre équipe, d'où la résiliation de son contrat à l'amiable avec la direction du club», a-t-on expliqué.

LIGUE 1 DE FOOTBALL : **Des clubs face à des cas d'indiscipline, le souci de trop**

Des clubs de Ligue 1 de football font face cette saison à des cas d'indiscipline provoqués par des joueurs censés donner l'exemple de par leur statut de professionnel, plongeant des équipes dans des crises internes qui les déstabilisent.

Le manque d'autorité chez certaines formations de l'élite a ouvert la brèche à des joueurs pour se rebeller, dans la plupart des cas pour contester leur statut de remplaçant. Le dernier épisode qui a fait couler beaucoup d'encre est celui du défenseur de l'ES Séïf Anes Saâd. Incorporé en cours de jeu en seconde période (57e) mardi soir à Séïf lors de la demi-finale (retour) de la Ligue des champions face aux Egyptiens d'Al-Ahly (2-1), le joueur a affiché son mécontentement à l'issue de la partie, alors que son équipe venait d'être éliminée. Saâd (22 ans), qui n'est pas à son premier écart de conduite, a été finalement exclu de l'équipe sur décision du président Hassen Hamar.

«Il ne remettra plus les pieds dans l'équipe. Son contrat court jusqu'en 2022. Dans le cas où il ne trouvera pas preneur au mercato d'hiver, il sera contraint de contin-

uer la saison sans club», a menacé le patron de l'Entente. Le co-leader du championnat, la JS Kabylie, a enregistré deux cas d'indiscipline depuis le début de l'exercice. Le milieu de terrain Salim Boukhanouché, convoqué en équipe nationale sous la conduite de l'ancien coach Rabah Madjer, a été écarté dans un premier temps au début de la saison, avant d'être réintégré.

Le président des «Canaris», Chérif Mellal, a songé dans un premier temps à libérer le joueur, avant que ce dernier ne fasse preuve de bonne foi qui lui a valu d'être gracié pour refaire récemment son retour en équipe première. Le second cas est celui du milieu offensif Mehdi Benaldjia, dont le contrat a été résilié plus tard que lundi.

Relégué sur le banc depuis l'arrivée durant l'intersaison du technicien français Franck Dumas, Benaldjia, sans faire de bruit, a exprimé à sa façon sa frustration à sa direction. Cette dernière l'a invité à résilier son bail, chose que le joueur, dont le contrat expirait au mois de décembre, a acceptée. «Je n'ai pas de problème avec Mehdi. C'est quelqu'un de bien et humainement, c'est un bon mec. Il était

dans une situation difficile et il fallait qu'il trouve un avenir qui n'est pas ici (à la JSK, ndlr) et cela par rapport à beaucoup de choses. Ce n'est pas sportif uniquement. Il y a le projet du club, le nouveau règlement et aussi des attitudes à avoir», a expliqué Dumas mardi lors d'un point de presse. Ou encore le défenseur du CR Belouizdad Ryad Kenniche, qui a pris son sac et quitté ses coéquipiers, alors en mise au vert à la veille du derby face au NA Hussein-dey, après avoir appris qu'il ne serait pas aligné comme titulaire.

Quelques jours plus tard, l'entraîneur Lotfi Amrouche l'a empêché de s'entraîner avec le groupe avant son passage devant le Conseil de discipline. Le joueur a dû alors s'excuser pour rejoindre ses coéquipiers, mais sans passer devant ledit conseil. Enfin, l'entraîneur du promu AS Aïn M'lila, Lakhdar Adjali, a décidé de résilier le contrat du milieu de terrain Mokhtar Lemhane, venu durant l'intersaison du CRB, pour indiscipline. Un énième cas qui devrait pousser les clubs de Ligue 1 à faire preuve de fermeté et de rigueur dans la gestion de leurs joueurs.

DI MARIA EST TOUJOURS LE PLUS DÉCISIF EN 2018

Sauveur du PSG avec le but de l'égalisation face au Napoli dans les dernières secondes mercredi soir (2-2), Angel Di Maria a porté à trente-six le nombre de buts sur lesquels il est impliqué avec le club de la Capitale en 2018, toutes compétitions confondues (24 buts, 12 passes décisives). C'est le total le plus élevé pour un joueur Parisien et de loin, puisque l'argentin relègue ses poursuivants à au moins six buts !

Koke veut Reus à l'Atletico Madrid

Ce mercredi, le milieu de terrain de l'Atletico Madrid Koke (26 ans, 2 matchs et 1 but en LdC cette saison) a été impressionné par la performance des joueurs de Dortmund lors de leur victoire sur les Colchoneros (4-0), en Ligue des Champions.

Et un Allemand a particulièrement retenu son attention : l'attaquant Marco Reus (29 ans, 2 matchs et 1 but en LdC cette saison).

"Je voudrais l'avoir dans notre équipe, a concédé l'international espagnol en zone mixte. J'aime beaucoup son style de jeu. Il est si rapide, si bon dribbleur, si dangereux et surtout si imprévisible. Ce qui m'impressionne le plus chez lui, c'est qu'il avait beaucoup d'offres, mais qu'il est resté à Dortmund. Cette fidélité à un club... Ce n'est pas si fréquent dans le football."

Malgré la lourde défaite, Koke demeure très fair-play, et "ce n'est pas si fréquent dans le football".

DELE ALLI APTE À JOUER CONTRE MAN CITY

Le milieu offensif de Tottenham est suffisamment remis de sa blessure aux ischio-jambiers pour disputer le choc de la 10e journée, lundi, face à Manchester City. Dele Alli, qui avait repris l'entraînement en début de semaine avec Tottenham, n'avait pas pu participer à la rencontre de Ligue des champions de son équipe face au PSV Eindhoven (2-2) mercredi. Les Spurs ont indiqué ce vendredi qu'il était « disponible pour une convocation ». Il pourra donc être utilisé, lundi, par Mauricio Pochettino, pour le choc de la 10e journée face à Manchester City.



DYBALA PRÉSENTE SES EXCUSES

Remplacé à la 78e minute par Federico Bernardeschi lors de la victoire de la Juventus Turin sur la pelouse de Manchester United (0-1), mardi en Ligue des Champions, Paulo Dybala (24 ans, 2 matchs et 4 buts en LdC cette saison) s'est fait remarquer avec un geste d'humeur à sa sortie. Une attitude que l'attaquant argentin regrette. "Un footballeur voudrait ne jamais sortir, je voudrais toujours être sur le terrain, après, avec l'adrénaline que l'on a quand on joue, on réagit parfois comme ça. Mais je ne me rends pas compte que ce n'est pas juste : je dois accepter les changements sereinement, parce que le coach a beaucoup de solutions et il n'est pas facile pour lui de prendre des décisions. Assurément, j'ai commis une erreur, mais ce sont des choses qui arrivent. Être titulaire ne dépend que de moi. Il n'y a que Cristiano Ronaldo qui peut se dire titulaire", a reconnu La Joya dans des propos relayés par La Repubblica.

REAL : POCHETTINO À TOUT PRIX ?

Alors que Julen Lopetegui est plus que jamais sur un siège éjectable au Real Madrid, le nom de Mauricio Pochettino est de retour du côté de la Casa Blanca. Selon The Sun, le Real, après avoir raté le technicien espagnol l'été dernier, serait prêt à mettre 40 millions de livres sur la table pour convaincre le président de Tottenham Daniel Levy de laisser partir Pochettino ! Pendant ce temps-là, le frère et agent d'Antonio Conte a révélé qu'il n'y a eu aucun contact entre l'ancien manager de Chelsea et les dirigeants madrilènes...



CAHILL DEVRAIT RESTER

Première victime de l'arrivée de Maurizio Sarri aux commandes de Chelsea l'été dernier, Gary Cahill ne semble plus avoir aucun avenir au sein du club londonien. Le défenseur central des Blues, qui n'a disputé qu'un seul match de Premier League depuis l'entame de l'exercice en cours, arrive par ailleurs en fin de contrat au 30 juin prochain.

Les tabloïds britanniques faisaient de l'intéressé un très sérieux candidat au départ en janvier prochain, mais le joueur de bientôt 33 ans aurait, selon The Sun, pris la décision de ne pas plier bagage pendant l'hiver et d'aller au bout de son aventure du côté de Stamford Bridge.

**FÊTE NATIONALE
DE L'AUTRICHE
Le Président
Bouteflika félicite
le Président
autrichien
Alexander Van Der
Bellen...**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue autrichien, Alexander Van Der Bellen, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a réitéré sa disponibilité à œuvrer au développement des relations d'amitié et de coopération dans l'intérêt mutuel des deux pays. «Au moment où votre pays s'apprête à célébrer sa fête nationale, j'ai grand plaisir à vous présenter, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations, accompagnées de mes vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple autrichien ami», a écrit le Président Bouteflika dans son message. «Il me plaît également, en cette heureuse circonstance, de vous réitérer ma disponibilité à œuvrer, avec vous, au développement et au renforcement des relations d'amitié et de coopération dans l'intérêt mutuel de nos deux pays», a souligné le chef de l'Etat.

**... et le Chancelier
fédéral d'Autriche
Sebastien Kurz...**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au Chancelier fédéral d'Autriche, Sébastien Kurz, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a réitéré sa disponibilité à œuvrer au renforcement des liens d'amitié et de confiance établis entre les deux pays. «Au moment où la République d'Autriche s'apprête à célébrer sa fête nationale, il me plaît de vous présenter, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations, auxquelles je joins mes vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès continu et de prospérité au peuple autrichien ami», a écrit le Président dans son message. «Je sais que cette heureuse opportunité pour vous réitérer ma disponibilité à œuvrer, avec vous, au renforcement des liens d'amitié et de confiance établis entre nos deux pays, au bénéfice mutuel de nos peuples amis», a ajouté le chef de l'Etat.

**UNIVERSITÉS
Prochain colloque à Oran du
Réseau méditerranéen des
Ecoles d'ingénieurs**

Une rencontre portant sur la préparation du 3^e colloque du Réseau méditerranéen des Ecoles d'ingénieurs (RMEI) se tiendra dimanche prochain à Oran, a-t-on jeudi auprès de la cellule de communication de l'Ecole nationale polytechnique d'Oran «Maurice Audin» (ENPO-MA). Cette séance a pour objectif la préparation du 3^e colloque du RMEI dédié à l'accréditation des formations d'ingénieurs,

prévu en avril 2019 à l'ENPO-MA, a-t-on précisé dans un communiqué à l'APS. La rencontre verra la participation de représentants du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de la Conférence Régionale des Universités de l'Ouest (CRUO) et de l'ENPO-MA, aux côtés de représentants du RMEI et de l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs de Tunis.

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah a affirmé jeudi à Alger, que le décernement par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, de la médaille de l'ordre du mérite national «El-Athir» au moudjahid Tahar Zbiri, confirmait la «tradition nationale authentique consacrant les nobles valeurs nationales sous la direction du président Bouteflika».

Représentant le chef de l'Etat à la cérémonie de décernement de la médaille, M. Bensalah a précisé, dans une allocution, que cette distinction «se veut un geste porteur d'un noble message et d'une grande signification qui confirme la tradition nationale authentique visant à consacrer les nobles valeurs nationales sous la direction du Président Bouteflika». «Le moudjahid Bouteflika ne cesse d'entourer ses camarades de lutte d'une attention particulière (...). Ils sont les symboles de la Nation animés par la flamme de la glorieuse guerre de libération et le flambeau qui illumine l'avenir des générations montantes», a soutenu le président du Conseil de la nation, lors de cette cérémonie qui s'est déroulée en présence du ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, du secrétaire général du parti du Front de Libération nationale (FLN), Djamel Ould Abbes, et des membres de la famille du moudjahid Zbiri.

M. Bensalah a estimé que l'attribution de cette médaille constituait un «message à travers lequel le président de la République souligne que les personnalités nationales sont une référence pour la nation et l'élite sur laquelle compte l'Algérie pour la préservation de son unité et la protection de ses acquis et réalisations, à la faveur du programme du président de la République et



de la politique de réconciliation nationale».

M. Bensalah a soutenu que cette «occasion significative», nous remémore dans sa symbolique les grands sacrifices et souffrances de nos frères moudjahidines dont le frère Tahar Zbiri qui figure à l'avant-garde de la génération de novembre et qui est l'un des premiers grands dirigeants de la révolution comme en sont témoins les monts Aurès de son héroïsme et de ses hauts faits.

A cette occasion, M. Bensalah a mis en avant le parcours militant du Moudjahid Zbiri, qui dès sa tendre jeunesse, était animé par l'amour de la patrie, un amour qui l'a incité à adhérer en 1950 au Parti du Peuple Algérien (PPA). Peu après, la glorieuse révolution nationale est déclenchée et le moudjahid l'a accueilli à bras ouvert, marquant son nom en lettres d'or dans l'histoire, en rejoignant le premier bataillon de moudjahidine, dirigé par le martyr Badji Mokhtar, a-t-il précisé. Le moudjahid Tahar

Zbiri a mené, avec bravoure et courage, plusieurs batailles, jusqu'à son arrestation et sa condamnation à mort. Il réussit à s'évader, avec ses compagnons d'armes dont le martyr Mustapha Ben Boulaïd, de la prison de Coudiat de Constantine et occupe ensuite plusieurs postes de responsabilités dont commandant de la wilaya I (Aurès) en 1960, a ajouté M. Bensalah.

Le président du Conseil de la nation a évoqué, en outre, le parcours du Moudjahid après l'indépendance et les responsabilités qu'il a assumées notamment à l'Etat-Major de l'ANP et au Conseil de la nation actuellement. De son côté, M. Tahar Zbiri a exprimé «sa gratitude et son immense fierté» pour cette distinction, tout en présentant ses remerciements et ses sentiments d'estime et de considération au président de la République Abdelaziz Bouteflika ainsi qu'au président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah.

**ORAN :
Décès du journaliste
Noureddine Chibani**

Le journaliste et ancien cadre à l'Algérie Presse Service (APS), Noureddine Chibani, est décédé jeudi à Oran des suites d'une maladie, a-t-on appris auprès de ses proches. Plus connu sous son nom de plume «Noureddine Khib», le défunt avait accompli la majeure partie de son parcours professionnel au sein des quotidiens «La République» et «El-Moudjahid» où il s'était illustré notamment par ses articles culturels. Le défunt avait assumé également le poste de responsable régional du Bureau APS d'Oran de 2004 à 2005. Il a été inhumé jeudi après-midi au cimetière d'Aïn El-Beida en présence de ses proches et anciens collègues.

**DIPLOMATIE
Le président du Conseil
constitutionnel évoque avec
l'ambassadeur suisse à Alger
les relations bilatérales...**

Le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci et l'ambassadeur de la Confédération Suisse à Alger, M. Lukas Rosenkrantz, ont évoqué les relations bilatérales existantes entre les deux pays et les voies et moyens à même de les promouvoir, a indiqué, jeudi, un communiqué du Conseil. Lors de l'audience qui a été accordée au diplomate suisse, M. Medelci a passé en revue les excellentes relations bilatérales, ainsi que les voies et moyens de les promouvoir, en particulier, entre le conseil constitutionnel et l'instance suisse chargée du contrôle de la constitution, conclut le communiqué.

**... et avec l'ambassadeur du
Japon à Alger la promotion
des relations bilatérales**

Le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci a passé en revue avec l'ambassadeur du Japon à Alger, M. Kazuya Ogawa, l'état des relations entre l'Algérie et le Japon et les voies et moyens à même de les promouvoir, a indiqué, jeudi, un communiqué du Conseil. Lors de l'audience qui a été accordée à l'ambassadeur japonais, M. Medelci a évoqué «l'état des relations bilatérales privilégiées, ainsi que les voies et moyens de les promouvoir, en particulier, entre le Conseil constitutionnel et l'instance japonaise chargée du contrôle de la constitution», précise le communiqué.

**Louh passe en revue
avec l'ambassadeur croate
les relations entre l'Algérie
et la Croatie**

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Tayeb Louh a passé en revue, jeudi à Alger, avec l'ambassadeur de Croatie à Alger, Marin Andrijasevic les relations de coopération entre les deux pays, indique un communiqué du ministère de la Justice. L'audience qu'a accordée M. Louh à l'ambassadeur croate au terme de ses missions en Algérie a permis de passer en revue les relations entre l'Algérie et la Croatie et de mettre l'accent sur le renforcement des domaines de coopération bilatérale et le développement de la coopération notamment sur les plans juridique et judiciaire.

**TRANSPORTS
Adaptation des horaires
du tramway à l'occasion
du Salon international
du livre SILA 2018**

A l'occasion du Salon international du livre d'Alger (SILA), organisé du 29 octobre au 10 novembre 2018 aux Palais des expositions SAFEX aux Pins Maritimes (Alger), Setram a arrangé ses horaires pour répondre aux attentes de ses usagers, a-t-on indiqué dans un communiqué de Setram. Soucieuse du confort et du bien-être de ses usagers, Setram a renforcé le nombre de voitures de tramway et adapté ses horaires durant la période du SILA (du 29 octobre au 10 novembre), pour faciliter la mobilité des visiteurs, a-t-on précisé de même source. Pour ce faire, la société Setram informe son aimable clientèle de sa présence au SILA à travers un stand situé à proximité de la ligne de tramway. La Société d'exploitation des Tramways porte, également, à la connaissance de ses clients qu'un guichet supplémentaire de vente de titres de transport sera disponible à proximité de la station du «Palais des expositions» durant cette période, et ce, ajoute-t-on de même source, afin d'éviter la pression et limiter le temps d'attente à l'achat.

APS